MAIRIE DE PARIS

2010

info DASCO

le lien entre les agents

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

RÉTROSPECTIVE 2009 - 2010

SEPTEMBRE

01 - Visite de rentrée du Maire

01 - Hélène Mathieu rencontre les personnels de service

OCTOBRE

09 - Colombe Brossel et Hélène Mathieu rencontrent le personnel du bd Bourdon

05 - Visite de V. Bedague-Hamilius à l'école maternelle du 58 rue Erlanger (16e)

NOVEMBRE

06 - Colombe Brossel et Hélène Mathieu accueillent les nouveaux personnels des collèges

14 - Colombe Brossel et Hélène Mathieu accueillent les nouvelles équipes de direction

26 au 30 - Séjours aventure organisés par l'Action collégiens

06 - Cérémonie de remise des médailles d'honneur au personnel de la Dasco

DÉCEMBRE

18 - Célébration des 20 ans des Droits de l'enfant

Du 19 au 22 - Salon de l'éducation

26 - Salon du livre jeunesse à Montreuil

23 - 11e salon des artistes : 9 prix pour la dasco

04 - Lancement du guide « Lutte contre les discriminations »

07 - Le FMAC à l'école St-Bernard

09 - Les robes du musée Galliera présentées à des centres de loisirs

28 - Charléty sur neige

JANVIER

04 - Visite contée au musée Zadkine - Centre de loisirs Alésia (14e)

28 - Autour des mains et de la lumière - École élémentaire Godefroy Cavaignac

FÉVRIER

03 - Atelier Art pour grandir du centre de loisirs Villette

08 - Atelier « arts et métier du livre » - École élémentaire Goubet (19e)

MARS

05 - Opération livres pour Haïti CLSH Manin (19e) et Poulletier (4e)

15 - Conseil de Paris des enfants

16 - Tournoi de hand-ball des écoles élémentaires parisiennes

16 - La Dasco dans l'hémicycle pour une conférence sur le Conseil de Paris

19 - Forum du « Vivre ensemble »

25 - Conférence Plan Climat

30 - Groupe de travail « santé et sécurité »

Du 31 au 07/04 - « Le Paris vert des enfants » au Chai de Bercy

AVRIL

01 - « La mairie de Paris recrute » à l'université Paris 6

MAI

28 - Les enfants chantent le jazz

29 - L'offre musicale à Paris

JUIN

09 - Prix du Maire aux élèves les plus méritants des collèges et lycées

09 - Inauguration Centre de loisirs à parité Tour d'Auvergne (18e)

11 - Exposition « Les misérables » au théâtre du Châtelet

23 - Championnat de push-car des centres de loisirs

28 - Concert « Les enfants du bonheur » au théâtre du Châtelet

ÉTÉ

17 - Inauguration de l'exposition « Photos de classe, photos de groupe » au 104

22 - Inauguration de l'exposition « Au pays des musées » au Petit Palais

01/07 - Inauguration de l'exposition sur la biodiversité à Bagatelle

29/07 et 19/8 - Journée évènement de l'été « Regards sur la biodiversité »

édito

Parallèlement à nos activités traditionnelles liées à l'accueil des enfants et des adolescents dans les établissements publics parisiens, l'année 2009-2010 fut riche en nouveaux projets. Elle s'est notamment distinguée par le lancement d'opérations marquantes telles que l'harmonisation des tarifs de la restauration scolaire, le dispositif de facturation et de paiement « Facil'Familles », le développement des projets culturels et artistiques « l'Art pour grandir », l'inscription obligatoire au centre de loisirs, etc.

Autre innovation, nous travaillons désormais en étroite collaboration avec de nombreuses directions de la Ville. Avec la direction des affaires culturelles nous avons lancé des jumelages entre établissements scolaires et culturels, développé une offre culturelle en faveur des collégiens, réalisé un projet autour de la musique entre conservatoires, PVP et centres d'animations. Avec la direction jeunesse et sport, ce sont des actions autour du vivre ensemble, avec la direction de la communication la création du guide « Parent à Paris », et avec la direction des espaces verts et de l'environnement et la direction de la propreté et de l'eau des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

L'année 2010-2011 promet d'être tout aussi dense avec la poursuite de la réflexion autour du projet de service de la DASCO auquel la plupart d'entre vous ont été ou seront associés. Ce projet est important pour nous tous car il constitue une occasion unique de nous pencher ensemble sur nos pratiques professionnelles, notre coeur de métier et nos valeurs mais aussi de faire émerger des idées nouvelles. Cette démarche est essentielle dans le contexte de changement profond que nous connaissons avec la création de la direction des achats et des centres de services partagés (CSP), la déconcentration, l'installation des grandes applications… Nous avons tous besoin de nous exprimer sur notre identité professionnelle, de faire le point sur nos missions, notre métier et de partager nos éventuelles inquiétudes. Je souhaite que chacun puisse être reconnu et que soit encore plus fort le sentiment d'appartenance de tous à la DASCO. Un projet à suivre donc et que j'aurai l'occasion de vous présenter bientôt.

Je vous souhaite une excellente année scolaire à toutes et à tous !

Hélène Mathieu
Directrice des affaires scolaires

sommaire

. Tout en images p. 2

. Édito p. 4

. Chiffres clés p. 5

. LA DASCO AUJOURD'HUI p. 6

. Feuille de route p. 6

. Les nouveaux projets p. 8

. Quoi de neuf pour le périscolaire ? p. 10

. Quoi de neuf dans le 1er degré ? p. 12

. Chronique des C.A.S. p. 14
[DOSSIER]

. Quoi de neuf dans le 2nd degré ? p. 16

. L'art pour grandir.
Quant l'art s'invite à l'école p. 18
[DOSSIER]

. LA DASCO & VOUS p. 20

. Des ressources humaines
en mouvement p. 20

. Prévention des risques
professionnels p. 22

. Du nouveau pour la formation p. 24

. MIEUX VIVRE À LA DASCO p. 26

. C'est fait pour vous
[DOSSIER] p. 26

INFO DASCO 2010 - ANNUEL - N° 3 NOVEMBRE 2010

Direction des Affaires Scolaires
3 rue de l'arsenal - 75004 Paris cedex 04

Directrice de publication : Hélène Mathieu
Directrice de la rédaction : Isabelle Knafou
Rédactrice en chef : Marie-Christine Parcot

Ont participé à ce numéro : Agnès Arlet, Wilfrid Blerald, Olivier Boucher, Sarah Brelaz, Christian Cahn, Claude Coquart, Marianne Devemy, Jean-François Guichard, Eric Jeanrenaud, Isabelle Lemasson, Isabelle Lottin, Amandine Rouah.

Conception - réalisation : Stéphanie Pons
Crédits photos : Sarah Brelaz, Damien Rouvière, Marie-Christine Parcot
Imprimerie : CARACTERE

… avec nos remerciements aux personnes qui se sont rendues disponibles pour parler de leur métier.

/// Le saviez-vous ?

Pas loin de 9 000 agents (8 657 en juin 2010) exercent leur activité professionnelle à titre permanent (titulaires pour 80% d'entre eux et contractuels) au sein de la direction des affaires scolaires. Ils représentent environ 17% de la totalité des agents de la Ville de Paris.

A ces emplois s'ajoutent les agents vacataires recrutés tout au long de l'année pour assurer la continuité du service public dans les établissements scolaires : surveillance d'interclasse, activités périscolaires, enseignements des cours municipaux d'adultes, gardiennage dans les écoles… Ils sont environ 15 000 personnes à assurer une ou plusieurs vacations sur l'ensemble de l'année.

/// La répartition des agents de la DASCO par corps professsionnel

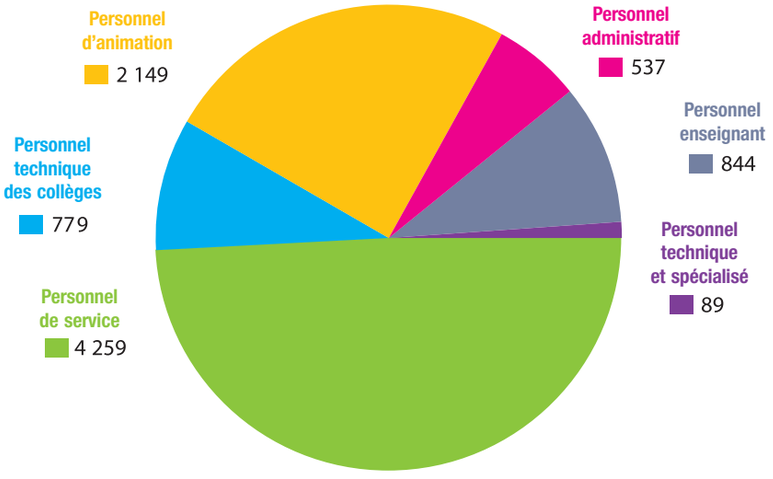

/// La composition des corps de la DASCO par métier

Administratifs

ADJOINTS ADMINISTRATIFS - ADMINISTRATEURS - AGENTS ADMINISTRATIFS CONTRACTUELS - AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS - ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES - CHARGES DE MISSION AGENTS D'EXECUTION - CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS - CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS - CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS - COORDINATEURS CMA - DIRECTEURS DE PROJET - DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX - INGENIEURS DES SERVICES TECHNIQUES - INGENIEURS DES TRAVAUX - INGENIEURS. - SECRETAIRES ADMINISTRATIFS - SECRETAIRES DE DOCUMENTATION - SOUS-DIRECTEURS

Animation

ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE - ANIMATEURS A TEMPS NON COMPLET - SECRETAIRES SERVICES EXTERIEURS

Technique et spécialisé

ADJOINTS TECHNIQUES - ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT - AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE - PERSONNELS DE MAITRISE - TECHNICIENS SUPERIEURS - TECHNICIENS DE LABO

Service

AGENTS DE SERVICE DES ECOLES - AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES - AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES - BIBLIOTHECAIRES ADJOINTS SPECIALISES

Enseignement

PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS - PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES

Collèges

ADJOINTS TECHNIQUES DES COLLEGES

Autres : AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS

» FEUILLE DE ROUTE

Colombe Brossel dévoile son projet

Le 25 janvier dernier, les cadres supérieurs de la DASCO rencontraient Colombe Brossel, Adjointe au Maire de Paris en charge de la vie scolaire et de la réussite éducative, pour une matinée de travail. Colombe Brossel a notamment salué avec chaleur la qualité de notre travail et notre capacité à résoudre les nombreux problèmes que connaît ce secteur sensible de la vie municipale. Au cours de cette matinée, elle est longuement revenue sur les engagements du Maire pour cette mandature ainsi que sur les priorités en matière de vie scolaire et de réussite éducative, l'année 2010 étant une année charnière parce que celle de réformes essentielles.

La rencontre s'est déroulée en deux temps, une première partie étant consacrée aux besoins des petits Parisiens et de leurs familles, la seconde portant sur les personnels de la DASCO.

Extraits

Le devoir de veille
Le contexte économique et l'impact de la crise sur les familles parisiennes obligent la municipalité à être particulièrement attentive aux nouvelles difficultés des habitants et à repositionner son action. La fréquentation des centres de loisirs et des cantines sont autant d'indicateurs potentiels de la situation sociale des familles.

L'entretien du patrimoine
Un consensus partagé par les élus d'arrondissements mais aussi les représentants des parents d'élèves existe : la mandature précédente a permis de rattraper le retard pris en matière d'entretien et de travaux dans les écoles des arrondissements de l'Est et plus largement des arrondissements périphériques. En outre, le travail de concertation mené par les CAS, la sous-direction des écoles ou celle du second degré autour de la programmation des travaux et de nouveaux équipements fonctionne bien.

L'interclasse de midi
Au-delà de la réforme de la restauration scolaire et des relations renouvelées qu'elle va permettre d'instaurer avec chacune des caisses des écoles, une réflexion sur le temps du midi doit être menée afin d'en faire un vrai temps éducatif car il semble que nous disposons là aussi d'un beau levier pour réduire les inégalités. Cette préoccupation est partagée par les CAS qui soulignent unanimement les problèmes posés par le nombre toujours plus important d'enfants déjeunant à la cantine et leurs impacts sur la qualité de l'accueil et le recrutement.

La qualité de l'offre périscolaire
Les activités périscolaires proposées par la Ville de Paris sont très nombreuses. Elles permettent d'offrir aux familles un panel diversifié d'activités de loisirs, de découvertes artistique, culturelle et sportive, ou d'accompagnement à la scolarité qu'il convient de mieux mettre en valeur. Il faut donc continuer le travail déjà engagé et qui doit nous permettre de proposer aux enfants de véritables projets pédagogiques. Ceux-ci doivent s'articuler autour de trois axes forts : la culture, la citoyenneté et le développement durable.

La lutte contre le décrochage scolaire
Le soutien aux projets pédagogiques et aux voyages scolaires, le développement des projets école/culture ou l'encouragement à la prise d'initiatives citoyennes sont autant d'éléments qui tirent les jeunes vers le haut, qui peuvent porter des élèves à se réconcilier avec l'école et à s'ouvrir sur le monde. Nous devons aller plus loin pour répondre à la question de l'échec scolaire, avec des dispositifs tels que l'accompagnement à la scolarité dans le 1er et le 2e degré, la mise en place de l'Accompagnement éducatif dans les écoles classées en ZEP/REP, l'ouverture d'un troisième centre d'accueil pour les collégiens exclus, le développement de l'équipement informatique.

Les personnels face aux réformes en cours
Les CAS qui sont les interlocutrices privilégiées des représentants de la communauté éducative permettent de traiter efficacement tout ce qui relève des bâtiments, des centres de loisirs et de la gestion des personnels. Nous serons vigilants à ce que les projets de déconcentration ne nuisent pas à ce bon fonctionnement. Il est nécessaire que les agents inquiets puissent en parler très librement.

La réforme de la catégorie C
La réduction de l'emploi précaire reste un impératif de la direction mais l'année 2009 a aussi été marquée par la revalorisation des régimes indemnitaires de la Catégorie C. L'enjeu aujourd'hui est celui de la professionnalisation avec la création de véritables parcours professionnels et une offre de formations renouvelée.

Des personnels engagés
Les personnels de l'animation mais aussi les Professeurs de la Ville de Paris doivent être de véritables porteurs de la qualité des projets pédagogiques proposés aux enfants. Les animateurs doivent renforcer leurs liens avec les centres de ressources tandis que les PVP doivent pouvoir développer des projets sur le temps scolaire en cohérence avec ceux que nous portons au niveau de notre offre extra et périscolaire.

Pour répondre à cette feuille de route, la DASCO a entrepris de réfléchir à un projet de service. Une bonne occasion de se pencher sur nos pratiques, nos métiers et nos valeurs.

Pour découvrir le futur projet de la DASCO, rendez-vous en 2011 !

Claude Coquart,
sous-directeur de l'administration générale et de la prévision scolaire

La sous-direction de l'administration générale et de la prévision scolaire (SDAGPS) accomplit une mission à vocation juridique et financière (service des affaires juridiques, financières et des moyens généraux).

Elle assure la gestion et la formation des personnels, la prévention des risques professionnels (service des ressources humaines), et intervient dans le domaine de la prévision (bureau de la prévision scolaire) et des nouvelles technologies (bureau des technologies de l'information et de la communication).

En septembre 2010, Claude Coquart a été nommé sous-directeur après le départ à la retraite de Florent Le Curieux Belfont. Il était précédemment directeur de projet auprès de la directrice et a également travaillé au sein de la sous-direction de l'action éducative et périscolaire.

Quels sont les enjeux actuels de l'administration générale ?
Le principal enjeu réside dans l'accompagnement des réformes. Elles sont nombreuses et importantes. Elles sont d'une part générées par le secrétariat général de la Ville. C'est le cas de la création de la direction des achats, des centres de service partagé (CSP comptable), ou encore de la mise en place de nouvelles applications comme Alizé, RH21, GO. Celles-ci ont une répercussion sur l'organisation et le fonctionnement des services.

A cela s'ajoutent les réformes générées par la DASCO elle-même, notamment dans le cadre de son projet de service intégrant le projet politique de la mandature et les orientations de notre adjointe au Maire, Colombe Brossel. Ce défi consiste à faire que chacun soit partie prenante dans cette démarche collective.

L'administration générale vise également l'utilisation optimale des moyens. Nous avons des instruments de contrôle qui ne doivent pas être perçus comme des outils technocratiques, mais comme les instruments capables d'offrir un éclairage pertinent sur l'utilisation de ces moyens.

Dans cet environnement en mouvement, nous devons tendre vers la stabilité et l'équilibre entre l'amélioration du service rendu aux usagers et l'épanouissement de chacun. La professionnalisation et la valorisation des agents est ainsi une préoccupation majeure, notamment pour les personnels de service et les personnels d'animation. Améliorer les conditions de travail et les procédures des unités de gestion directe (UGD) de tout le réseau RH est également un enjeu de taille. En charge de l'accompagnement humain, nous devons répondre à l'inquiétude et au questionnement légitimes des agents. Nous avons donc une mission d'information, de communication, de pédagogie.

Comment allez-vous travailler avec l'ensemble des services ?
Nous allons travailler de façon collective en multipliant les rencontres avec l'ensemble des sous-directions afin d'apporter une aide à la réalisation des objectifs de chacune. Pour favoriser un travail collectif, nous allons mettre en place des procédures, développer les relations entre les services, les sous-directions et les circonscriptions. D'autre part, il s'agit de favoriser les relations avec les autres directions : direction des achats (DA), des finances (DF), de l'immobilier de la logistique et du transport (DILT)…

Guislaine Lobry, sous-directrice des écoles

La sous-direction des écoles (SDE) exerce une mission de construction, de rénovation, de modernisation et d'entretien des bâtiments du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) et en assure la sécurité. Elle dote les écoles des moyens de fonctionnement qui leur sont nécessaires (fournitures, matériels pédagogiques, mobiliers et petits équipements) et gère le bureau de la restauration scolaire.

Guislaine Lobry a pris ses fonctions en octobre 2009, succédant à Alexandre Hennekine.

Pourquoi avez-vous souhaité venir à la DASCO ?
Accéder à un poste de cette envergure est forcément intéressant. Je souhaitais mettre mes compétences au service des écoles. Ayant travaillé par le passé dans le domaine des travaux, j'étais heureuse de retrouver ce domaine d'activité qui représente une part très importante du travail de la sous-direction.

Quels sont les nouveaux projets de la SDE ?
La restauration scolaire est en mutation. Nous sommes engagés dans une réforme qui concerne la tarification. Nous travaillons d'autre part, avec les caisses des écoles sur la qualité des repas et le développement du bio.

Concernant les travaux, nous avons deux enjeux majeurs : livrer dans la mandature toutes les opérations de constructions qui ont été prévues au plan d'investissement et poursuivre la mise en place du plan climat en travaillant, en particulier, sur la performance énergétique des bâtiments.

» LES NOUVEAUX PROJETS

2 écoles et 1 collège ont ouvert leurs portes

La renaissance du 90 rue de Curial au 5, rue de Cambrai (19e)

Construite en 1968, la cité Michelet est un des plus grands ensembles de logements sociaux de la capitale. Elle fait depuis 2002 l'objet d'un programme de requalification qui prévoyait le déplacement de l'école maternelle implantée au 90 rue Curial, vers le 5 rue de Cambrai, avec une augmentation de sa capacité d'accueil de 6 à 7 classes. L'école conçue par l'architecte Jean-François Schmit, totalement accessible aux handicapés, a ouvert en septembre. Elle occupe un côté du bâtiment sur 2 niveaux, le troisième étant réservé aux logements du directeur et du gardien. L'autre côté du bâtiment accueille des services techniques d'autres directions de la Ville, une section du service technique de l'énergie et du génie climatique de la direction du patrimoine et de l'architecture (DPA) et des ateliers de la direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE). Le bâtiment moins haut que long et dont l'architecture utilise très largement le bois en façade, renouvelle le visage du quartier en apportant ses courbes au milieu des immeubles de la cité.

Une bougie pour le 32/34 rue Olivier Métra (20e)

Livré à la rentrée de septembre 2009, cet équipement de 10 classes, conçu par l'architecte Suzanne Brout, a relogé 4 classes de l'annexe de l'école maternelle du 31-33 de la même rue et desserré les écoles élémentaires environnantes en augmentant la capacité d'accueil du secteur. Les locaux pédagogiques - classes maternelles au 1er étage et classes élémentaires au 2nd - en rez-de-chaussée, les réfectoires, les préaux et les cours de la maternelle et de l'élémentaire sont distincts. Les autres fonctions sont mutualisées, notamment l'entrée, la loge de gardien, la cuisine, les bureaux du pôle médico-social, le bureau de direction. L'école est totalement accessible aux personnes handicapées.

Occupants et visiteurs ont apprécié les volumes et les agencements intérieurs, en particulier les couleurs lumineuses des dégagements et salles d'enseignement, ainsi que ses espaces extérieurs atypiques (jardin pédagogique en terrasse et plantations nombreuses). La façade en zinc du bâtiment située entre des bâtiments en briques rouges de logements sociaux des années 30 et une voie privée bordée de petits pavillons apporte à la rue Olivier Métra une touche de modernité.

Les collégiens bénéficient depuis la rentrée d'un nouveau collège rue Pajol dans le 18e

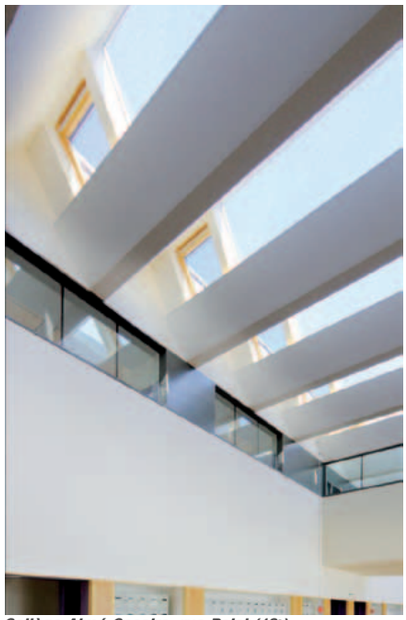

© Daniel Lifermann - Mairie de Paris

Collège Aimé Cesaire, rue Pajol (18e)

École Cambrai (19e)

École Olivier Métra (20e)

Centres de loisirs : inscription réussie

L'inscription au centre de loisirs est obligatoire pour les périodes de vacances depuis octobre 2009 pour notamment améliorer leur fonctionnement et renforcer la disponibilité des animateurs. Le professionnalisme des responsables de points d'accueil, la qualité des relations qu'ils entretiennent avec les parents, par leur proximité notamment, ont permis une diffusion directe et efficace du message. La plupart du temps, le nombre d'enfants prévus correspond à celui des enfants effectivement présents. A partir des vacances d'hiver 2011, les familles qui ne jouent pas le jeu se verront appliquer des pénalités financières.

La citoyenneté au cœur du projet DASCO

Les campagnes citoyennes sont des opérations initiées par la Ville à l'attention des parisiens, petits et grands, qui se déclinent autour du thème de la citoyenneté. Elles sont réalisées sous l'impulsion de Colombe Brossel, Adjointe au Maire chargée de la Vie scolaire et de la Réussite éducative, qui les place dans ses priorités :

« La Ville de Paris doit contribuer à éveiller les plus jeunes au sens critique et à la citoyenneté. Il faut pour cela leur donner les outils et les instruments de compréhension et d'appréhension du monde médiatique (Internet, télévision, presse, etc.) mais aussi accentuer nos efforts auprès de la communauté éducative en renforçant notamment les projets pédagogiques axés sur la lutte contre les discriminations, les rapports de genre, etc. » *(extrait de la feuille de route de Colombe Brossel, présentée le 25 janvier 2010 aux cadres de la DASCO*).

Ainsi une campagne de lutte contre les discriminations de genres et contre les préjugés a été lancée en 2010 - « Filles/Garçons Cassons les clichés » - à destination des élèves du 1er et du 2nd degré et des enfants fréquentant les centres de loisirs. Des actions ont vu le jour au cours de l'année écoulée, qui sont autant d'exemples à suivre, d'actions à poursuivre :

- distribution du *Guide de lutte contre les discriminations* avec interventions auprès des classes de troisième ;
- *Semaine du Vivre ensemble*, temps de rencontres et d'échanges pour valoriser les actions des agents de la Ville et du Département, des structures partenaires (Conseil Parisien de la Jeunesse, antennes jeunes...), des équipes pédagogiques et des associations ;
- déploiement des assistants de la citoyenneté autour de thèmes aussi variés que le travail sur les médias et l'information, la participation aux actions définies par le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, les relations avec le Conseil Municipal de la Jeunesse…

A la rentrée 2010, la citoyenneté reste un thème récurrent et il pourra encore être illustré de multiple façons.

/// ZOOM SUR

» Le Centre de ressources Citoyenneté

Dédié à la formation des animateurs et à l'élaboration d'ateliers-projets thématiques pour les enfants en temps scolaire et périscolaire, le centre de ressources Citoyenneté propose de sensibiliser les enfants au respect de l'égalité des droits, de les aider à comprendre la place de la loi, le respect des règles du « vivre ensemble », les valeurs républicaines et démocratiques, de leur permettre un dialogue interculturel, de savoir-être solidaires, responsables… Son activité s'inscrit donc naturellement dans les campagnes citoyennes auxquelles il participe activement mais son activité va bien au delà.

/// Patrice Sow est entré à la DASCO en 1983 et il est le responsable du centre depuis son ouverture en 2003.

Il met plusieurs de ses passions, l'anthropologie, la psychanalyse, le théâtre (il est metteur en scène et comédien), au service de son activité professionnelle et cela au bénéfice des enfants et des adultes qui font appel à lui et qui peuvent être n'importe lesquels des personnels qui travaillent auprès des enfants. C'est ainsi qu'il a pu favoriser, diriger en quelque sorte, des discussions avec des enfants et des agents de service suite à, par exemple, des problèmes de violence verbale des uns envers les autres.

« Quand on parle de campagnes citoyennes, il faut bien comprendre qu'il s'agit d'un travail de fond avant tout, dont l'aboutissement sera un évènement tel que la semaine du vivre ensemble, la journée de la paix…. L'éducation à la citoyenneté se fait dans le temps, il est question d'aider le futur citoyen à se construire, d'exercer sa réflexion, son esprit critique dans sa vie quotidienne et sur des thèmes multiples. »

/// Elise Dueymes est animatrice depuis plus de deux ans. Elle a intégré le centre de ressources en janvier 2010 se spécialisant sur les thèmes de la paix et de la non violence.

« Une tradition d'Afrique de l'Ouest peut être un exemple assez symbolique de ce que nous tentons de faire : il s'agit de « l'arbre à palabre ». Le principe est de se réunir pour parler, que chacun apporte son avis, fasse ses propositions. Un autre détail, qui en réalité n'en est pas un, donne une idée assez précise de notre travail : lorsqu'il y a faute, nous travaillons sur la notion de sanction et nous nous attachons à appeler cela « réparation ».

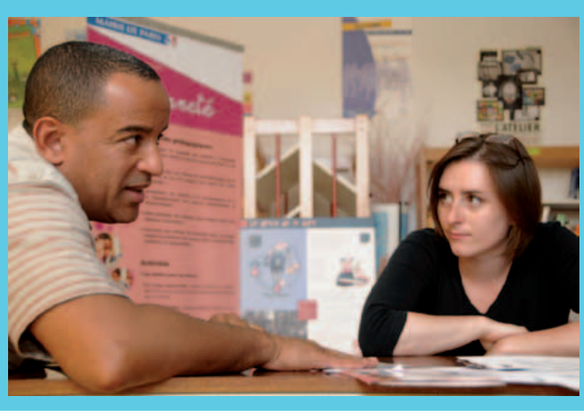

Centre de ressources Citoyenneté

111, rue des Amandiers
75020 PARIS

Enfin de nouveaux tarifs pour la cantine

Face à la disparité des tarifs proposés jusqu'ici dans les différents arrondissements, le Conseil de Paris a voté le 11 mai 2010 une grille de tarifs plus juste, pour tous les Parisiens. Désormais calculé en fonction du revenu des familles, le coût du repas est compris entre 0,13 € et 5 €. Cette nouvelle formule va permettre à 65 % des familles parisiennes de bénéficier d'une baisse de tarifs. Cette réforme importante concerne 130 000 élèves depuis le 1er septembre 2010. **Pour en savoir plus : www.paris.fr** ***[tapez « restauration scolaire »]***

» QUOI DE NEUF pour le périscolaire ?

Facil'Familles, c'est parti !

Facil'Familles est un nouveau service de la ville de Paris destiné à simplifier les démarches des familles parisiennes dont les enfants fréquentent les activités organisées par l'école (centre de loisirs, goûter en maternelle, études surveillées, ateliers bleus et classes de découvertes). La phase d'expérimentation débutée en novembre 2009 concernait uniquement les familles des 6e, 10e et 13e arrondissements. Le déploiement à tous les arrondissements en 2011 concerne 120 000 Parisiens.

C'Facile une cellule au service de la clarification des procédures

Si le changement est évident pour les Parisiens qui n'auront plus une facture par activité et par enfant mais une facture unique pour tous les enfants de la famille, il est également important - au quotidien - pour les directeurs d'école.

Facil'Familles leur propose un outil unique pour assurer l'organisation de l'activité de l'école composé de :

- **Un outil de référencement des individus (enfants/parents) en lien avec GEPI et partagé avec les autres acteurs (directeurs de centre de loisirs…)**
- **Un outil de gestion des activités (inscriptions aux activités de la DASCO, création et inscription aux activités de l'école…)**
- **Un outil d'éditions (états de gestion des activités, états de gestion de l'école, étiquettes…).**

Mais pour le bon fonctionnement du service, il faut apprendre à utiliser la nouvelle application ! Il en va de même pour la régie centrale de la DASCO et les régies d'arrondissement, qui sont elles aussi parmi les premiers utilisateurs.

/// Cynthia Khalil, embauchée en janvier 2010, est vacataire au sein de la cellule tout comme Yann-Yves Segura qui a rejoint l'équipe en juillet dernier.

La cellule C' Facile, qu'est-ce que c'est ?

Cynthia Khalil : La cellule C'Facile située à la DASCO (rue de l'Arsenal, 4e) est composée de 5 personnes spécialement recrutées pour gérer les problèmes posés par la nouvelle application dans sa phase de test et clarifier les procédures pendant la phase de déploiement. Elle est rattachée à la sous-direction de l'action éducative mais travaille étroitement avec le bureau des technologies de l'information et de la communication de la DASCO (BTIC). Nous veillons à ce que l'application corresponde bien aux besoins des différents métiers concernés. Nos principaux interlocuteurs au début de cette nouvelle année scolaire et pour bon nombre d'entre eux durant l'été, sont les directeurs d'école et nous les soutenons dans leurs démarches administratives. Grâce à cette expérience, nous clarifions les procédures allant jusqu'à les formaliser et les publier pour les rendre facilement accessibles aux utilisateurs. Indirectement nous sommes également en lien avec les familles. En effet, c'est nous qui leur donnons leur mot de passe une fois qu'ils ont rempli le formulaire adéquat accessible sur paris.fr.

Que pensez-vous de ce nouvel outil ?

Yann-Yves Segura : L'outil c'est l'application Facil'Familles et il faut commencer par apprendre à s'en servir. La cellule C'Facile est opérationnelle parce que bien rôdée. Il n'y a eu aucune difficulté majeure et tous les problèmes ont trouvé des solutions dans la phase de tests. Je suis arrivé sur ce projet au terme d'une année de mise en place et j'ai pu assez simplement prendre en main cet outil. Il fonctionne. Notre rôle à présent est de veiller à ce que personne ne se perde en route. L'intérêt réside avant tout dans la qualité du service rendu aux utilisateurs et je pense que ce grand projet va faire ses preuves.

Opération musique

Ce n'est pas un nom de code mais la collaboration de 3 directions de la Ville, les affaires scolaires, culturelles et jeunesse et sport. L'idée était de proposer dans chaque arrondissement une matinée d'information autour de l'offre musicale pour les jeunes parisiens : 49 centres d'animation et espaces jeunes - 17 conservatoires municipaux - 235 professeurs d'éducation musicale (PVP) qui initient les petits Parisiens sur le temps scolaire étaient représentés pour renseigner les familles. Une première en mai 2010 qui sera renouvelée en 2011 !

Les assistants citoyenneté
ou le service civique volontaire dans un centre de loisirs

L'année dernière pour la première fois, des jeunes volontaires pour le service civique ont intégré des centres de loisirs. Michaël Sultan, animateur depuis 10 ans à la DASCO et directeur des centres de loisirs de la rue Eupatoria, 20e (maternel et élémentaire) a ainsi accueilli Manon Fret, toute jeune volontaire.

Michaël Sultan : La présence de Manon tout au long de l'année et durant les deux mois d'été nous a apporté un précieux renfort même s'il n'était pas évident pour elle de débarquer sans expérience au sein d'une équipe bien rôdée. Agir auprès d'enfants et sous le titre de « assistant citoyenneté » engendre des responsabilités dont il faut bien avoir conscience. C'est enrichissant pour des jeunes à la recherche d'une activité utile pour les autres et eux-mêmes. L'opération étant tout à fait nouvelle, les conclusions que nous pourrons en tirer nous permettront de l'améliorer afin notamment que les volontaires puissent mieux se positionner.

Manon Fret : Je cherchais du travail et c'est en passant à la mission locale que j'ai eu l'information sur le service civile volontaire. Il combinait mon besoin de travailler pour acquérir une expérience et ma volonté de me sentir utile. J'ai proposé ma candidature et j'ai été accueillie à la DASCO en décembre 2009 pour 9 mois. Au terme de cette expérience, mes projets professionnels sont plus précis.

Les informations concernant ce dispositif sont diffusées via les missions locales et les points d'accueil et d'information pour la jeunesse.

Qu'est-ce que le service civique volontaire ?

C'est un dispositif créé par une loi française de mars 2010. Il remplace le service civil volontaire mis en place en 2002 après l'abandon du service militaire. Il permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent, de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité. Le ministère de la jeunesse et des sports le définit comme « un engagement citoyen reconnu et valorisé, une chance de vivre de nouvelles expériences, l'opportunité de se rendre utile et de faire bouger la société ».

Ce service peut être réalisé auprès d'une association, d'une fondation, d'une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif ou auprès d'un organisme public : une collectivité locale (commune, département, région), un établissement public ou une administration de l'Etat.

Voyage dans le monde du transport

Si les activités des centres de loisirs entrent dans le cadre de grands projets transversaux proposés aux animateurs via les circonscriptions et le bureau des centres de loisirs de la sous-direction de l'action éducative, une multitude de projets sont bien évidemment conçus, proposés et menés par les animateurs eux-mêmes. Un exemple.

/// Radhia Maraoui est la directrice du centre de loisirs maternel rue de Cambrai (ex 90 Curial - 19e). Elle a été agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) puis animatrice avant d'obtenir un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. En 2010, elle a conçu son projet pédagogique sur le thème du transport.

Pourquoi monter un projet sur le thème du transport ?

C'est venu d'une observation que l'on faisait lors de sorties avec les enfants. Nous constations qu'il y avait un problème de comportement par rapport à leur sécurité dans la rue, le métro, le bus… Nous avons donc cherché un moyen de les sensibiliser, leur montrer de manière ludique qu'il y a des règles pour se déplacer à pied comme en voiture, en vélo, en train… Le respect de ces règles n'est pas étranger à une attitude citoyenne. A cela se mêle l'aspect scientifique auquel je suis personnellement attachée. Et puis j'avais envie de varier les activités dans ce lieu de loisirs situé au cœur d'une grande cité parisienne.

Comment fonctionne cette activité ?

Le projet a débuté en mars 2010. Les enfants apprécient. Ils participent s'ils en ont envie. Cela passe par la notion de plaisir. Des groupes de 8 enfants s'alternent sur le circuit pour des voitures miniatures téléguidées. Les enfants ont aussi pu jouer au train électrique, fabriquer des planeurs, lancer des fusées à air, appréhender le code de la route en concevant des panneaux de signalisation… L'activité fonctionne grâce à une équipe d'animateurs motivés, qui s'est investie même si certains n'étaient pas très partants au départ. La circonscription nous a soutenu en valorisant notre projet et ça donne des ailes ! Monter un projet implique une réflexion qui donne du sens au travail, le valorise.

/// Gilles Dutruge animateur sur le centre de loisirs, qui fait équipe depuis longtemps avec la directrice, s'est passionné pour cette activité.

Il prend soin des voitures qui ont été prêtées aux centres par son intermédiaire. Il veille au bon fonctionnement des petits engins. Il a dû régler leur vitesse pour qu'elle soit adaptée aux petits. Se concentrer est indispensable et c'est un bon apprentissage. Les enfants ont des attitudes différentes en fonction de leur personnalité. Les filles ont été autant intéressées que les garçons.

» QUOI DE NEUF dans le 1er degré ?

Un enjeu de taille : la consommation d'eau

/// Hydrologue, chimiste et biologiste, Pascal Fourragnon a intégré le bureau de l'entretien et de la sécurité des écoles, boulevard Bourdon, en janvier 2006 pour travailler sur les risques sanitaires. Il est aujourd'hui spécialisé sur les questions de l'eau.

Pourquoi une cellule de l'eau a été créée à la SDE ?
Elle est liée à la protection de l'environnement et a un objectif économique. La création de cette cellule est conjointe à la conception par la DSTI avec la DASCO du logiciel Energie qui permet une gestion à la fois comptable et technique de la consommation de fluides dans les écoles.

Quel est votre travail ?
Mon métier consiste à analyser, alerter et communiquer. Grâce aux statistiques produites par le logiciel Energie qui permet de gérer entre autres toutes les factures d'eau de toutes les écoles de Paris, je fais des analyses. Pour être justes, mes études doivent intégrer des données importantes qui distinguent les écoles les unes des autres. Je cherche à avoir une bonne connaissance du patrimoine immobilier, j'étudie la nature des contrats qui sont différents d'une école à l'autre. Il y a par exemple une école dont le contrat englobe la consommation d'eau du gymnase voisin avec ses douches ! Un contrat, c'est un compteur et une école peut avoir plusieurs compteurs pour des raisons diverses et souvent liées à l'histoire du bâtiment. En prenant en compte tout ce qui caractérise les 730 contrats des 660 écoles, en étudiant les 3 000 factures émises par an, j'analyse la consommation, j'identifie les dysfonctionnements. Je fais des recherches sur le terrain et je tente de trouver des explications pour élaborer des solutions avec les personnes compétentes.

Quels sont vos objectifs ?
Optimiser la consommation d'eau. En 2009, elle a baissé de 10%, ça représente 1 million de m^3 et 1 m^3 coûte 2,92 € (sans compter l'abonnement). Un de mes premiers objectifs a été de faire comprendre à mes interlocuteurs la légitimité de ma fonction, de prouver sur le terrain l'intérêt de mes interventions. J'ai usé de patience, de diplomatie, de ténacité et je m'applique à communiquer le plus possible. J'essaie de sensibiliser les personnels de la DASCO et même les enfants quand l'occasion m'est donnée : j'ai par exemple été invité par Anne Prieur, coordinatrice du réseau d'éducation à l'environnement et développement durable, à animer une conférence pédagogique sur le thème de l'eau dans une école engagée dans l'agenda 21.

Qui sont vos interlocuteurs ?
J'ai des partenaires pour ce qui concerne les analyses et la recherche sur le terrain, lesquels agissent très concrètement. Ce sont les directrices et directeurs des écoles, les gardiennes et gardiens, les sections bâtiments des circonscriptions, les sections locales d'architecture qui prennent en charge les travaux et bien entendu les mairies d'arrondissements qui payent les factures et reçoivent avec intérêt les bilans que je leur transmets.

Pouvez-vous donner des exemples concrets ?
Une chasse d'eau qui fuit, c'est un gaspillage de 80 litres par heure. Un robinet qui fuit, c'est 100 litres d'eau par jour ou 36 500 litres ou 36 m^3 par an ! Un cas à titre d'exemple : j'ai identifié une surconsommation dans une école, après maintes recherches infructueuses sur le terrain, nous avons pu identifier une fuite en sous-sol sous un panneau de basket. Elle a été réparée et les montants des factures de l'école ont chuté !

La biodiversité en musique

Sous le thème du développement durable, le traditionnel événement musical organisé à l'occasion de la fête de la musique par les professeurs de la Ville de Paris a réuni 10 chœurs d'enfants - 1 000 élèves.

Le spectacle a tout naturellement eu lieu au parc floral où la direction des espaces verts organisait en même temps différentes manifestations sur la biodiversité.

Les semaines sportives ! Qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, les semaines sportives touchent près de 70 000 élèves des écoles élémentaires, provenant de 2 700 classes du CP au CM2, soit 83% des élèves.

Que fait-on en « semaines sportives » ?
Les professeurs permettent à leurs élèves de faire du sport autrement que dans leurs écoles. Sur une journée ou une demi journée, les classes se succèdent pendant une semaine dans un équipement sportif ou parfois un parc de la Ville (parc du Tremblay, parc de Sceaux, base nautique de Choisy-le-Roi, centre de ressources du Plessis Robinson) ou encore en forêt (Fontainebleau, Ecouen, Chamarande…). Elles ont ainsi accès à des équipements et du matériel spécifiques liés aux activités proposées : jeux sportifs collectifs, athlétisme, cirque ou course d'orientation, escalade, mini raid, voile, canoë… pour celles qui se déroulent en pleine nature. Elles sont organisées quatre fois par an en principe avant les vacances (mi-octobre, mi-décembre, début avril et courant juin).

Comment sont-elles mises en place ?
Elles sont possibles grâce aux 28 professeurs de la Ville, coordonnateurs de semaines sportives, chargés dans chaque arrondissement de réunir tous les PVP - EPS afin de concevoir et mettre en oeuvre leurs projets. Soumis pour validation aux inspecteurs chargés des circonscriptions de l'éducation nationale, les projets sont ensuite proposés aux écoles par les PVP. En conseil des maîtres, les professeurs des écoles s'engagent ou non à y participer. Les 28 coordonnateurs avec mon aide, veillent à l'organisation logistique : il faut demander des autorisations, réserver les équipements, le matériel, organiser le transport, superviser les questions de sécurité, préparer et installer les sites le moment venu, encadrer les enfants …

/// Caroline Carlier est professeur de la Ville de Paris en éducation physique et sportive (PVP EPS) depuis 1986. Coordonnatrice des semaines sportives du 12e arrondissement pendant une dizaine d'années, elle a été nommée en janvier 2010 responsable de dispositif pour l'ensemble des arrondissements au sein du bureau de la vie scolaire et des PVP.

Une action innovante

des classes neige pour les enfants handicapés.

Les « classes de découvertes » sont des séjours organisés par la DASCO pour les élèves des écoles élémentaires. Après une première expérience en 2009, plusieurs groupes d'enfants handicapés sont partis en classe de neige l'hiver dernier.

Extraits du récit de Sandrine Mouilbec, enseignante spécialisée, classe d'intégration scolaire (CLIS), école du 33, place Jeanne d'Arc (13e) : - Première journée de ski -

«… Enfants et adultes sont en grande forme et se lèvent de bonne heure… Les enfants discutent avec entrain de l'activité prévue l'après-midi : première séance de ski. Les esprits s'emballent. L'un pense déjà aux pistes noires qu'il va sans aucun doute pouvoir dévaler, un autre clame haut et fort que lui, la vitesse ne lui fait pas peur. Il y a aussi ceux qui s'imaginent arborant leur première étoile à la fin du séjour.

L'enthousiasme règne. La volonté est d'en découdre avec la poudreuse… On en oublierait presque que ceux-ci souffrent de troubles moteurs. Plusieurs ne se déplacent qu'avec leur fauteuil roulant, d'autres n'utilisent qu'un côté de leur corps et la plupart redoutent la fatigue et le froid.

Pourtant, vers quatorze heures, tous sont en tenue de ski. Bien sûr, il faut les aider car se déplacer avec les chaussures de ski représente une difficulté supplémentaire. Bien sûr, les premières enjambées dans la neige, puis les premières glissades sont plus qu'incertaines. Mais deux groupes sont créés : ceux qui vont malgré tout chausser les skis et ceux qui vont directement descendre les pistes en « ski-fauteuil ». Quel que soit le groupe, l'émotion est de mise. Beaucoup testent le « fil neige ». Les chutes sont nombreuses mais au fur et à mesure des réussites pointent leur nez. La plupart ne descendront la pente que sur quelques mètres et accompagnés. Mais tous auront cependant ressenti un petit frisson en glissant. Cela pourrait sembler bien peu, mais aujourd'hui tous ont dépassé les limites physiques que le handicap leur impose et se sont endormis fiers de leurs exploits. »

>>L'été à l'école

Les élèves sont en vacances, les professeurs des écoles ont quitté les lieux, il n'y a plus d'activité périscolaire en fin de journée ! Les cours municipaux d'adultes qui se déroulent le soir dans les écoles, sont également suspendus pendant la période estivale. Il y a toujours au moins les directrices et les directeurs le cas échéant qui continuent d'habiter leur logement. Les gardiennes ou les gardiens sont en poste ou remplacés pendant leurs congés. Les agents de service se relaient pour assurer l'entretien des locaux.

>> Fermée pour travaux !

Judicieusement et autant que possible en fonction de la nature et de la durée des opérations, les circonscriptions profitent évidemment de l'été pour programmer les travaux…

Ils sont pour une grande majorité réalisés pendant les petites ou les grandes vacances scolaires, ce qui implique si besoin une délocalisation des centres de loisirs installés dans les écoles. Si la durée des travaux dépasse celle des vacances ou si des questions de sécurité le nécessitent, l'école elle-même peut être transférée pour un mois au minimum et deux ans au maximum. Cela se produit peu : une à deux fois par an pour les 660 écoles de Paris.

Les agents de la section bâtiments de la circonscription sont les premiers concernés avec le bureau des travaux de la sous-direction des écoles. Arriveront à la fin des travaux, les agents de service des écoles qui complèteront le nettoyage effectué par les entreprises dans des délais souvent contraignants. Les équipes seront alors renforcées sur les quelques jours qui précèdent la rentrée des classes, jour J pour les petits parisiens.

>> Ouverte pour les centres de loisirs d'été !

L'été, les élèves sont en vacances mais 20 000 d'entre eux fréquentent chaque jour, en moyenne, le centre de loisirs - activité extrascolaire totalement gérée par la DASCO, proposée aux petits parisiens le mercredi et pendant les petites et grandes vacances - et en général celui de leur école ou au moins de leur quartier… même si les familles peuvent inscrire leurs enfants en juin dans n'importe quel centre parisien.

➜ Galerie de portraits
Dans l'un des plus beaux bâtiments scolaires parisiens, le centre de loisirs maternel et élémentaire situé au 8 rue kuss dans le 13e arrondissement, un jour du mois de juillet 2010.

Sandrine Gaudillat
Directrice

Sandrine Courson
Adjointe

Meriem Bourzig
Responsable de point d'accueil

Amandine Monjo
Animatrice

Camille Mouridi
Agent spécialisé des écoles maternelles

>> Utilisée pour un tournage !

Plus insolite, les écoles peuvent devenir le décor d'une fiction cinématographique, les tournages ayant majoritairement lieu l'été, à l'origine parce que les conditions climatiques ont plus de chance d'être favorables !

La scène de bataille de boules de neige que l'on voit dans Le petit Nicolas de Laurent Tirard avec Maxime Godart, Kad Merad et Valérie Lemercier, sorti en 2009, a par exemple été tournée en plein mois de juillet dans l'enceinte du lycée Jacques Decour, avenue de Trudaine (9e) ! Les scènes extérieures face à l'école sont tournées devant l'élémentaire Foyatier (18e), au pied du funiculaire du Sacré Cœur.

/// Tourner un film à Paris nécessite d'en avoir l'autorisation

La Mairie et la Préfecture doivent donner leur avis sauf si le tournage a lieu uniquement en extérieur sur la voie publique avec une équipe réduite à moins de 10 personnes et dans ce cas seule l'autorisation de la préfecture est nécessaire.

A la Mairie, c'est la mission cinéma directement rattachée au secrétariat général de la Ville, qui traite les demandes des sociétés de production en lien avec les différents services ou directions de la Ville concernés. Aucune demande ne peut être traitée en direct avec une école.

Pour la DASCO, c'est Marie-Thérèse Mercier de la mission information communication (MIC) qui gère ces demandes d'autorisation de tournage - une centaine par an tandis que Paris accueille annuellement quelques 800 tournages de films. Sans compter qu'un grand nombre de dossiers passent entre ses mains chaque année qui concernent des reportages d'actualité, des documentaires, des séries télé (*Julie Lescaut* par exemple).

A l'école maternelle de la place Constantin Pecqueur (18e) la directrice et la gardienne sont bien rôdées en matière de tournage. Le charme du quartier et celui de l'école justifient le choix des cinéastes notamment quand la reconstitution d'une époque est nécessaire. C'était le cas pour *La Rafle* (un film de Roselyne Bosch, tourné en 2009, avec Mélanie Laurent, Jean Reno, Gad Elmaleh) ou encore *Moi césar 10 ans et demi 1m39* (un film de Richard Berry tourné en 2003) où l'on peut reconnaître l'école de la place Constantin Pecqueur.

/// Corinne Drouillat est directrice depuis 10 ans

Le plus souvent les cinéaste en repérage frappent directement à la porte de l'école demandant de jeter un oeil pour voir si les lieux pourraient correspondre aux décors qu'ils recherchent. Quand ils sont sûrs de leur choix, je les dirige vers les services qui sont en charge d'autoriser ou non les tournages. Nous avons à présent une petite expérience en la matière et toute l'équipe est sollicitée. Accueillir un tournage doit se faire selon des règles très strictes notamment si les élèves sont présents pour garantir leur sécurité. Mais il faut un peu de souplesse en terme de disponibilité surtout. C'est une contrainte particulière pour les enseignants, les personnels de service et d'animation, la gardienne. Comme j'ai la chance de travailler au quotidien avec une équipe soudée par un bon esprit de collaboration, tout se passe bien aussi dans ces moments exceptionnels.

/// Juliette Messiba est la gardienne depuis 10 ans. Elle a débuté à la DASCO en 1987 en tant qu'agent de service dans une école du 5e arrondissement.

Pendant un tournage, mon rôle est identique à celui que j'assume chaque jour de l'année mais il devient un peu plus compliqué avec les allers et venues des techniciens, des comédiens, des figurants... J'essaye toujours de faire de mon mieux. Participer à un tournage est intéressant, impressionnant parfois. Pour La Rafle, j'ai admiré le travail des décorateurs : il y avait de faux pavés au sol sur la place et l'entreprise de plomberie qui se trouve en face de l'école est devenue une magnifique boulangerie. C'est une expérience enrichissante que nous partageons en équipe.

Myriam Chergui
Agent technique des écoles

Martine Chocat
Agent technique des écoles

Gerty Candou
Agent technique des écoles

Tara Peryag et Fatima Nawradan
Agents de restauration de la Caisse des écoles du 13e

» QUOI DE NEUF dans le 2nd degré ?

Personnels DASCO : des piliers

Selon les témoignages de nombreux chefs d'établissement, la participation de la Ville de Paris à la vie des élèves du second degré s'illustre notamment, concrètement et quotidiennement par la qualité du travail de ses agents, certains participant même au projet éducatif de leur collège ou leur lycée.

/// Par exemple au lycée professionnel Suzanne Valadon (18e), Pierre Langlois proviseur depuis 5 ans, insiste avec ferveur sur la valeur qu'il accorde au travail des agents de la DASCO.

Il parle de leur grande conscience professionnelle et de la qualité du service rendu au public. Avec reconnaissance il les félicite de leur implication dans la vie de son établissement pour l'entretien des locaux et pour les relations humaines remarquables que ces collaboratrices ont su développer. Il les remercie pour leur participation à des opérations de prévention, leur investissement lors d'évènements exceptionnels comme l'accueil d'une troupe de théâtre. Face à cet enthousiasme, deux agents parmi tous ceux qui sont concernés par les propos du proviseur, ajoutent qu'il est bien agréable de travailler dans un tel climat de confiance. Khokha Gana secrétaire depuis 2 ans au lycée, réplique qu'elle essaie de faire de son mieux. Françoise Huet agent de service depuis 2 ans au lycée Valadon après avoir passé 22 ans dans les écoles raconte qu'elle entretient de manière naturelle des relations de proximité avec les adolescents tout en restant dans son rôle. Quand par exemple, ils lui confient des secrets préoccupants, parce qu'elle leur parait plus accessible qu'un autre adulte du lycée, elle sait les diriger vers la personne qui pourra les aider : l'infirmière, la conseillère principale d'éducation, le proviseur… selon la nature du problème.

Pierre Langlois

Khokha Gana

Françoise Huet

La bonne rentrée : des professeurs au service du public

Ils concernent près de 30 000 personnes par année scolaire qui bénéficient de cours municipaux d'adultes (alphabétisation, français langue étrangère, langues vivantes étrangères, techniques industrielles, métiers de l'artisanat, arts appliqués et métiers d'arts, informatique, bureautique, secrétariat, comptabilité...).

Le 1er septembre 2010 et pour la troisième année consécutive, une trentaine de professeurs des cours municipaux d'adultes volontaires se sont mobilisés pour passer la journée dans les mairies de tous les arrondissements de la Ville, pour accueillir, informer le public venu en nombre retirer le catalogue et le bulletin d'inscription le premier jour de sa parution. Cette journée s'organise au mois de juin : les professeurs sont alors répartis selon leurs compétences sur tout le territoire parisien.

/// Bernadette Bazelle Shahmaei, professeur de français langue étrangère et Karim Boudjemaï, professeur d'informatique et de bureautique, participent depuis 2008 à cette opération que les mairies apprécient particulièrement puisqu'ils assurent à cette occasion un relais compétent pour l'accueil du public.

Bernadette Bazelle Shahmaei : Même si le catalogue est disponible sur Internet au mois de juillet, il sort en version papier en Mairie le 1er septembre, au moment où le bulletin d'inscription est diffusé à la fois sur papier (en mairie) et sur Internet. Les personnes les plus motivées auront d'autant plus de chances de trouver ce qu'elles cherchent si elles se présentent le premier jour. Il y a donc affluence ce jour là et des files d'attente parfois impressionnantes sur le trottoir dans certains arrondissements bien avant l'ouverture de la Mairie. Les personnes qui s'adressent à nous cherchent à savoir quel est le cours qui correspondrait le mieux à leurs attentes. Il est fréquent que l'enjeu soit important pour elles. Certaines nous demandent également une aide pour compléter leur bulletin d'inscription, ce qui va au-delà de notre mission mais dans la mesure du possible, nous essayons de faire le maximum.

Karim Boudjemaï : Nous ne pouvons pas répondre à toutes les questions mais notre présence apporte un premier et réel contact du public avec les CMA qui, outre leurs tarifs défiant toute concurrence, offre un enseignement dont la qualité est reconnue. Toutes les personnes venant en Mairie ce jour-là ne font pas appel à nous et heureusement vue l'affluence, seules celles qui ont besoin de précisions apprécient d'avoir des interlocuteurs spécialisés à leur écoute. C'est souvent pour elles l'occasion de formuler leurs motivations et ça comptera au moment de l'inscription. C'est cet échange qui nous permet éventuellement de les réorienter.

Transfert des agents au département de Paris

Qu'en pensez-vous ?

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a, entre autres dispositions, transféré de l'État aux régions et départements les missions d'accueil, d'entretien général et technique et d'hébergement des lycées et collèges, ainsi que les personnels chargés de ces missions. Une année scolaire complète s'est écoulée depuis que les personnels d'accueil et d'entretien des collèges sont tous devenus des agents du département de Paris. En 2010, 744 emplois sont budgétés, dont 711 au titre du transfert et 33 au titre des créations d'emplois.

La loi a organisé le transfert de manière progressive selon des dispositions qui permettaient aux agents de choisir leur future position administrative et la date de leur transfert à la collectivité (1er janvier 2007, 2008 ou 2009).

Henri Vertueux travaille depuis 16 ans dans les collèges parisiens. Faisant partie de l'équipe mobile, il remplace ponctuellement des collègues pour la plupart en congé de maternité ou en longue maladie. Selon son point de vue, travailler pour l'équipe mobile était plus intéressant avant son intégration au département pour des questions de temps de travail et de jours de congés mais d'autres avantages sont toutefois évidents : il n'y a plus un seul type d'interlocuteurs (le chef de l'établissement ou son gestionnaire en l'occurrence) puisque les contacts avec la sous-direction du second degré de la DASCO sont fréquents. L'information circule mieux. C'est ainsi par exemple qu'il est enfin possible de s'inscrire en temps voulu à des formations.

Nadine Mechenane était depuis 3 ans la gardienne du collège Raymond Queneau, (5e). En septembre, elle a intégré le collège Daniel Mayer (18e). Pour elle, faire partie du département comporte plusieurs avantages, le plus important étant d'être enfin considéré ! Avoir des interlocuteurs représentant le département, savoir à qui s'adresser, être entendue, écoutée, obtenir des réponses à ses questions (à propos d'une demande de mutation par exemple), être reçue si nécessaire, obtenir des informations via les courriers et les publications spécifiquement adressés aux agents des collèges sont autant d'aspects qui faisaient autrefois défaut par manque de proximité avec le ministère. Avoir accès aux prestations de l'AGOSPAP (cf. page 27) est également un plus et il n'est pas des moindres. L'idéal restant bien entendu que les agents du département et de l'éducation nationale forment une véritable équipe au sein de l'établissement scolaire, et travaillent en bonne intelligence.

Où peuvent aller les collégiens exclus ?

Au centre Patay [14 RUE JEAN COLLY, 13e]

Intégré à l'Action collégiens (dispositif de prévention éducative destiné aux collégiens parisiens), le centre Patay accueille des élèves exclus temporairement - de 1 à 5 jours - de leur établissement scolaire, l'objectif étant de travailler sur leur retour au collège.

Sébastien Lhonneux, coordonnateur du centre Patay depuis 2007, Rémy Ducom, Aurélie Saint-Prix (sur la photo) et Sandrine Gabriel, adjoints éducatifs, concluent avec eux à leur arrivée, un contrat moral basé sur des objectifs de réussite par rapport à cette situation problématique. Sébastien Lhonneux explique que c'est le chef d'établissement qui propose cette alternative au collégien. Il en connaît l'intérêt pour lui. Il est même probable dans certains cas que l'exclusion temporaire soit décidée et datée en fonction des disponibilités du centre.

La journée de l'élève exclu accueilli à Patay se découpe en trois temps : le matin il travaille en situation de classe / le midi est le temps du repas et d'activités variées / l'après-midi des ateliers spécifiques lui permettent de réfléchir à sa situation ; c'est le moment de formaliser ses engagements, d'identifier les problèmes, de revenir sur le rôle et les attentes des adultes qui l'accompagnent, ici et ailleurs (au collège, dans son quartier, en famille…), d'apprendre à communiquer.

Les adjoints éducatifs encadrent chacun de ces temps déployant chaque jour toutes les facettes de leur fonction. Ils assurent également un important travail de gestion des dossiers puisqu'ils proposent aux établissements, aux parents, aux assistants sociaux le cas échéant, un suivi et un bilan pour chacun des collégiens qu'ils accueillent.

Sébastien Lhonneux raconte en guise de détails significatifs qu'ici, les collégiens peuvent rester attentifs toute une journée, quand dans leur collège, ils ont du mal à se tenir tranquilles pendant les 45 minutes que dure un cours. Il précise que bon nombre d'entre eux arrivent à l'heure alors qu'ils traversent Paris pour venir et qu'ils sont généralement spécialistes des retards dans leur collège.

En 2009/2010, le centre a accueilli 242 élèves venus de 45 collèges de 12 arrondissements différents, le 13e, le 19e et le 20e étant majoritairement représentés.

Rémy Ducom, Sébastien Lhonneux et Aurélie Saint-Prix

Un nouveau centre similaire ouvrira ses portes cette année. Situé dans le quartier Pelleport, 20e, il sera plus accessible pour la population du Nord-Est parisien.

En fin de journée, le centre Patay est dédié à l'aide aux devoirs. Il est alors fréquenté par des enfants du quartier. Après 18h, en soirée ou le week-end il est également mis à la disposition des 35 adjoints éducatifs de l'Action Collégiens, répartis dans 35 collèges de Paris, qui en font le cadre de leurs activités.

>>Quand l'art s'invite à l'école

Ce vaste programme éducatif, lancé par la Ville de Paris, vise à développer les liens entre les écoles, les collèges et les centres de loisirs d'une part et les institutions culturelles d'autre part selon 3 grands principes fondateurs :

- **Fréquenter régulièrement une institution culturelle**
- **Construire des projets participatifs en associant différents acteurs (enseignants, animateurs, artistes, professionnels...)**
- **Aboutir à une création exposée dans un lieu culturel de la Ville.**

> PHOTOS de groupes, photos de classes

Cette action a pour objectif d'initier les enfants d'écoles élémentaires et de centres de loisirs aux techniques et à l'art de la photographie. Encadrés par des photographes professionnels et les enseignants, en collaboration avec les professeurs d'arts plastiques de la Ville, les enfants sont amenés à porter un regard neuf sur la photo de groupe et la photo de classe et à la réinventer. Retour sur l'expérience d'une classe de CE1 de l'école élémentaire A 119 avenue Bolivar, dans le 19e.

>> Points de vue

/// Cécile Brunet, professeur des écoles
J'ai été informée de ce projet par Tsylla Dahan, la directrice de l'école, toujours très enthousiaste à l'idée que ses élèves puissent bénéficier des activités proposées par la Ville. Recevoir dans notre école un photographe m'a tout de suite intéressée. Les enfants pouvaient disposer d'un bon matériel, apprendre à s'en servir éclairés par l'expérience et le regard d'un professionnel. Ils se sont montrés très sensibles à sa parole. L'idée d'exposer au Cent Quatre à la fin de l'année les a motivé encore d'avantage. Ils ont été très fiers d'y aller avec leurs parents.

/// Arnaud Meyer, photographe
Ce qui m'a séduit d'emblée, c'est de venir expliquer aux enfants la photographie en tant qu'art. C'est une pratique qu'ils appréhendent souvent d'un point de vue commercial uniquement. En associant apprentissage technique et découverte artistique, nous avons constitué des petits groupes qui ont travaillé sur la thématique de la fraternité. L'enjeu pour les enfants était d'apprendre à se photographier les uns les autres, à faire des portraits, à poser à deux, et de confronter ensuite leurs visions.

>> Points de vue d'élèves

« On a travaillé sur comment faire une photo et comment la retravailler sur les ordinateurs. On a appris à bien manier un appareil photo. »
« Avec le professeur d'arts plastiques, on a fait des masques, découpé les photos en noir et blanc pour pouvoir ensuite les colorier. »

> Le FMAC à l'école dans le 20e arrondissement

En juin 2010, la mairie du 20e a accueilli une exposition inédite consacrée aux travaux réalisés par des élèves de l'arrondissement (écoles élémentaires 8 rue Le Vau et 236 rue de Belleville et du collège Robert Doisneau) à partir de trois œuvres contemporaines du Fonds Municipal d'Art Contemporain.

Plusieurs ateliers créatifs ont été conçus avec les professeurs d'arts plastiques de la Ville de Paris, les professeurs des écoles et les étudiants du master « Médiation : art et publics » de l'université Paris 8. Les enfants ont été sensibilisés à la création contemporaine et cette exposition témoigne du travail fait sur le graphisme, la typographie mais aussi sur le langage corporel et la photographie.

› **L'épidémie, d'Edouard Boyer,** est une œuvre militante constituée de douze procès verbaux originaux. Les enfants ont choisi trois slogans (Non à la violence, Le ridicule ne tue pas, La nuit porte conseil) à partir desquels ils ont construit à leur tour une série de documents administratifs dont ils ont détourné la fonction première, sur du papier carbone.

› **Portrait de capitale, portrait d'école**
Dans son Portrait de Paris, Guillaume Leblon décrit la capitale au travers de lieux qui la composent (des rues, des places, des ponts…) ; c'est la partie qui dit le tout, le particulier qui révèle l'ensemble. Se fondant sur le même principe, les enfants ont dressé le portrait de leur école en réalisant un photomontage d'espaces représentatifs.

› **Le corps dans tous ses états**
S'inspirant de l'œuvre de Iris Sara Schiller *Sans titre, prise de vue dans l'atelier*, qui traite de l'absence du corps, les enfants ont pris le parti de travailler sur sa présence et son identité : le corps est mis en valeur par la photographie, le détail vestimentaire, le dessin et le moulage à l'argile.

De nombreux projets de jumelage ont vu le jour en 2009-2010 pour familiariser les enfants de 244 établissements scolaires et 130 centres de loisirs avec l'art contemporain, la photographie, la musique, les musées ...

> Au Pays des MUSÉES

Il s'agit de jumeler un centre de loisirs et un musée parisien pendant un an. L'année dernière, 110 centres et 10 musées municipaux se sont associés, pour faire découvrir aux enfants un lieu culturel, un artiste. Du 9 juin au 18 juillet 2010, toutes les œuvres réalisées par les enfants ont été exposées au Petit Palais.

>> Zoom sur la collaboration entre un centre de loisirs (19e) et le musée Cernuschi

/// Leïla Mezrari directrice du centre de loisirs 132 rue d'Aubervilliers

Qu'est-ce qui vous a attiré au départ du projet ?

La charte éducative de la ville met l'accent notamment sur l'épanouissement des enfants autour d'activités de développement et sur l'apprentissage du vivre ensemble. Ce projet s'inscrivait parfaitement dans cette double perspective. Il avait aussi l'avantage de privilégier le regard des enfants : ce sont eux qui ont choisi leur œuvre de référence, ce sont eux qui ont pris collectivement les décisions importantes lors de la phase de création. Ils sont allés plusieurs fois au musée non plus seulement en tant que spectateurs mais en tant que créateurs.

/// Sandrine Calmels, animatrice du centre de loisirs Aubervilliers, référente du projet.

Comment avez-vous débuté ce projet ?

J'ai choisi de travailler en partenariat avec le musée Cernuschi parce que les enfants s'étaient montrés très intéressés par les arts asiatiques et l'origami, activité que nous pratiquons en bibliothèque. Au fil des visites, ils se sont concentrés sur le grand Bouddha qui est devenu la base de notre œuvre. La plasticienne du musée Cernuschi, Huyn Jeung, nous a guidé en nous donnant l'idée du support, en associant l'œuvre à une légende.

Comment avez-vous travaillé ?

Pendant les visites, les enfants disposaient d'un petit carnet, pour prendre des notes et dessiner des croquis. Au centre, nous avons effectué de nombreuses recherches sur Internet. Puis nous avons commencé à réaliser une œuvre.

Qu'est-ce que vous avez aimé dans ce projet ?

L'idée que les enfants fréquentent un musée. C'est très souvent un milieu qui les rebute. Or, dans l'environnement qui est le nôtre, les musées sont essentiels pour développer le sens critique et créatif. Les visites, les explications de la plasticienne, les moments de création ont suscité leur enthousiasme. Ils se sont investis et ont été très fiers d'exposer leur œuvre à la fin de l'année.

>> La parole aux enfants...

Pouvez-vous nous raconter ce projet ?

On nous a dit qu'il y a très longtemps Bouddha était assis sur une fleur de lotus et que les douze animaux devaient faire une course. C'est le rat qui est arrivé premier.

Qu'avez-vous pensé du musée Cernuschi ?

Cernuschi c'est une personne qui voyageait beaucoup et prenait des œuvres pour les exposer dans sa maison. Ce projet c'est la découverte, on a appris plein de choses. Je ne savais pas qu'il y avait beaucoup de Bouddha.

>> Les Résidences des Talens Lyriques

Les Talens lyriques c'est le nom d'un opéra de Rameau mais également celui d'un ensemble vocal et instrumental qui se consacre à l'interprétation de la musique baroque. Pour partager leur passion, expliquer, faire écouter et jouer de la musique baroque à des jeunes, ils montent des opéras ou des programmes de concert dans des collèges. En 2007, les Talens Lyriques ont pris résidence au collège Varès (19e). L'année dernière, ils se sont installés dans deux autres établissements, le collège Mayer (18e) et le collège Couperin (4e). Pendant l'année, des rencontres sont régulièrement organisées autour d'ateliers pédagogiques pour découvrir la musique baroque, le chant choral, la déclamation, les instruments, et pendant une semaine, chaque collège reçoit l'ensemble des Talens Lyriques.

» DES RESSOURCES HUMAINES en mouvement

CONCOURS - regards croisés
Deux lauréats et deux membres de jury

/// Adjoints au chef du bureau de gestion des personnels du service des ressources humaines de la DASCO, Stéphanie Rabin et Frédéric Pommier sont également membres de jury de concours, l'une pour les personnels de service, l'autre pour les personnels d'animation.*

C'est le bureau du recrutement de la direction des ressources humaines qui pilote les concours mais étant donné que la DASCO a des métiers bien spécifiques, elle est sollicitée pour la conception des sujets et pour faire partie des jurys. Le président de jury est responsable de l'organisation de l'épreuve et de son bon déroulement. La composition d'un jury répond à une réglementation très stricte, qui s'applique dans un cadre précis et surveillé. Il y a des fonctionnaires de la ville certes, mais aussi par exemple des fonctionnaires d'autres collectivités, des élus, l'idée étant d'avoir des points de vue différenciés sur les candidats et d'enrichir les questions qui leur sont posées.

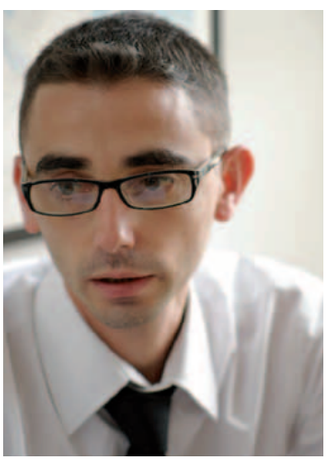

Si l'oral est réellement une épreuve pour le candidat, il faut savoir qu'il est éprouvant aussi pour le jury. L'avis d'un jury aura de l'influence sur la carrière d'une personne, donc sur sa vie. C'est une lourde responsabilité. De plus, sélectionner des personnes qui travailleront avec des enfants ne donne pas le droit à l'erreur. Il n'est jamais question de mettre le candidat en difficulté mais au contraire de faire en sorte qu'il montre le meilleur de lui-même. Cela dit, il n'y a pas de prestations modèles ni d'oral type et le meilleur conseil à donner aux candidats est de rester soi-même.

**Stéphanie Rabin a été nommée Chef du Bureau des centres de loisirs et des séjours quelques semaines après cette interview.*

/// Ghenima Senane a commencé à travailler dans les écoles de Paris comme cantinière puis agent de service en maternelle. En 2006, elle devient contractuelle à temps plein à l'école élémentaire du 33 place Jeanne d'Arc (13e). En 2009, elle s'inscrit au concours pour devenir agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM).

Qu'est-ce qui vous a motivé pour le concours d'ASEM ?
Devenir ASEM pouvait me permettre d'être plus en contact avec les enfants. Le travail en équipe et la collaboration avec les enseignants m'intéressent. Encouragée par la directrice de mon école, je me suis inscrite malgré mes appréhensions. J'ai échoué une première fois, puis j'ai réussi.

Comment avez-vous vécu les épreuves ?
La première fois, j'ai perdu mes moyens devant les membres du jury. Je me suis mieux préparée l'année suivante. Quant à l'écrit (QCM de 60 questions en 45 minutes), ma note était meilleure la deuxième fois. Je n'avais pas réalisé qu'arriver dans une salle noire de monde pouvait être aussi intimidant.

Si vous aviez un conseil à donner à vos collègues, que leur diriez vous ?
Qu'il faut y aller. On ne réussit pas forcément du premier coup, mais « qui ne tente rien, n'a rien ». Je n'ai pas eu de questions piège à l'oral. Aujourd'hui je suis fière de mon parcours, de mon travail et du stage que je débute : c'est un honneur pour moi d'avoir été reçue.

/// Lucas Degrey, animateur vacataire durant plusieurs années notamment au centre de loisirs à parité de la Cité Champagne (20e) a tenté en 2010 à la fois les tests de contractualisation et le concours d'adjoint d'animation et d'action sportive spécialité périscolaire (AAAS) pour être titulaire. Il a réussi les deux !

Pour quelles raisons avez-vous tenté le concours ?
Après une expérience de vacataire, je voulais travailler dans un cadre plus sécurisant avec des perspectives d'avenir, un salaire régulier, des congés payés... Et la ville de Paris en offre. Je me suis inscrit sans trop d'espoir, et même à la date limite !

Comment vous êtes-vous préparé ?
De mon mieux ! Des personnes avec qui je travaille m'ont fait travailler l'oral : Brigitte Dumont, responsable de la section de l'action éducative de la circonscription du 20e, Nathalie Emo, responsable du centre de ressources enfance handicapée et une personne déléguée du personnel. C'est une chance ! D'ailleurs tous les candidats du 20e reçus à l'écrit ont été reçus à l'oral.

Est-ce difficile ?
Le plus difficile c'est l'écrit, à cause du nombre impressionnant de candidats. A l'oral, j'ai répondu le mieux que je pouvais.

Les médailles : rencontres et témoignages

Un travail rigoureux et considérable, mené par les Unités de Gestion Directe (UGD), pour récompenser des années de service.

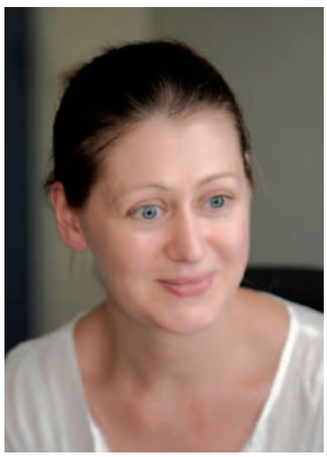

/// Aude Salles-Bourkhis est en charge des dossiers transversaux pour les personnels de service, au bureau de gestion des personnels.

Qui est en charge de la préparation des listes et des dossiers d'agents ?

Cette cérémonie représente, en amont, un travail colossal, piloté par les unités de gestion directe (UGD) : après réception d'une liste d'agents dont l'ancienneté fait d'eux de potentiels médaillés, les UGD doivent effectuer une analyse longue et minutieuse de chaque dossier. Elles mettent alors à jour les différents événements de la carrière de chaque agent. L'objectif est de vérifier si en effet l'agent a droit à une médaille en fonction de son ancienneté tout en mettant en évidence les nombreux cas particuliers et restrictions éventuelles (la durée de certains congés doit par exemple être déduite). Le bureau de gestion des personnels contrôle les dossiers, à l'aide d'un logiciel spécifique pour les envoyer à la préfecture de naissance de l'agent avant une date limite.

Justement, sur quels critères s'effectue le décompte des années de service ?

Il y a une douzaine de critères qui permettent d'apprécier et d'évaluer l'ancienneté du service. Ainsi, il faut comptabiliser les périodes de formation des fonctionnaires territoriaux, déduire de cinq années la durée exigée pour les agents des services insalubres ou encore soustraire les périodes de maladies de toutes natures, en fonction du seuil de tolérance. Et la liste n'est pas exhaustive. C'est dire si la mission des UGD exige beaucoup de rigueur, de méthode et de temps, notamment parce qu'il faut la concilier avec les tâches quotidiennes de gestion et d'écoute.

L'essentiel

Des médailles, pourquoi ?
La remise des médailles est une cérémonie qui a lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville. Elle est l'occasion, pour la Ville, de reconnaître et récompenser l'ancienneté et la qualité du travail de ses agents.

Pour qui ? Parmi les administrations et les organismes concernés, il y a l'ensemble de la collectivité parisienne, les collectivités territoriales, les établissements publics territoriaux, les offices publics d'HLM, les caisses de Crédit municipal et enfin, les préfectures.

Quand ? Pour l'administration, les dossiers sont bouclés chaque année les 1er janvier et 14 juillet. Les médailles sont remises une fois par an, en fin d'année.

Trois médailles, Trois récompenses. L'argent couronne 20 années de service, la médaille vermeil 30 années et enfin la médaille d'or honore 35 années de service. Depuis 2007, la remise de la médaille s'accompagne d'un chèque cadeau.

/// Edwige Amar, adjointe au chef de la CAS 11/12, responsable de la section ressources humaines et médaillée d'argent à la cérémonie de novembre 2009, revient sur ce moment fort de sa carrière à la Ville...

Depuis quand travaillez-vous à la Ville de Paris ?

Mon parcours est un peu particulier : je viens de l'Éducation Nationale, pour laquelle j'ai travaillé dix ans en province. Puis, alors que je souhaitais changer d'environnement de travail et de vie, une opportunité s'est présentée, en 1983 : le concours de la Ville de Paris. J'ai d'abord obtenu un poste de secrétaire administrative, puis je suis passée attachée administrative. Aujourd'hui, j'occupe un poste d'adjoint au chef de la circonscription des 11e et 12e arrondissements, en tant que responsable de la section ressources humaines.

Comment avez-vous appris que vous étiez invitée à recevoir une médaille ?

J'ai reçu un courrier me l'annonçant. Du fait de mon poste actuel dans les ressources humaines, je suis consciente du décalage nécessaire entre l'annonce et la cérémonie. En effet, c'est un long processus et une démarche qui demande du temps : la cérémonie a généralement lieu l'année suivant la constitution du dossier.

Quels ont été vos impressions et vos sentiments lors de la cérémonie ?

Ce que je retiendrai du moment, c'est l'aspect à la fois officiel et décontracté. Colombe Brossel et Hélène Mathieu nous ont remis la médaille en mains propres. Par ailleurs, la présence de nombreux collègues de travail rend l'ambiance chaleureuse et conviviale. Je me sentais fière et heureuse.

***A posteriori*, quel regard portez-vous sur cette cérémonie ?**

C'est une reconnaissance du travail de l'agent, et, dans mon cas, des vingt années de service effectuées à la Mairie. Finalement, les occasions de remercier les agents pour leur travail et récompenser leur mérite sont peu nombreuses. Là, c'est un vrai symbole et un honneur. Je me souviens d'ailleurs que cette nouvelle avait même suscité l'engouement de toute ma famille et de mes enfants, aussi fiers que moi de cette médaille !

» PRÉVENTION DES RISQUES professionnels

La sécurité et l'environnement, c'est aussi des formations

/// Manuella Rozan, agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) depuis 11 ans, et depuis 6 ans à l'école maternelle Paul Dubois (3e) a suivi la formation Développement durable au quotidien et santé et sécurité au travail »

Pourquoi avoir choisi cette formation ?
J'étais déjà sensible à la protection de notre planète. Je voulais enrichir mes connaissances pour participer à cet effort que nous devons tous faire. Je sais que pour certaines de mes collègues c'était une façon de se préparer aux concours en complétant leur culture générale. D'autres sont venues par curiosité et d'autres encore sans trop savoir pourquoi.

Comment se déroule-t-elle ?
Sur une demi journée nous avons eu deux interlocutrices convaincantes qui maîtrisaient bien leurs sujets. J'ai trouvé que c'était trop court pour des thèmes aussi intéressants surtout que certaines informations sont pointues. Je sais que certaines collègues ont pensé que c'était suffisant exactement pour les mêmes raisons.

Qu'avez-vous retenu en priorité ?
J'ai appris quels étaient les engagements de la Ville sur ces questions et j'étais encore plus motivée pour y apporter ma contribution. Je me suis demandée comment, très concrètement, je pouvais m'engager davantage. J'ai discuté avec mes six collègues de l'école. Je m'applique tous les jours à leur passer des messages et tant pis si je me répète. Nous pourrions ensemble chercher à régler le problème des robinets qui coulent beaucoup et parfois dans le vide. J'insiste aussi sur la nécessité du tri sélectif que nous pratiquons depuis longtemps dans l'école. Je les informe sur ce qui les concerne concrètement pour leur santé et leur sécurité. J'ai parlé aussi de cette formation avec la directrice de l'école pour savoir quels projets nous pourrions mettre sur pied et pour qu'il y ait une collaboration avec les enseignants. Nous avons un petit jardin que nous pourrions par exemple exploiter avec les enfants.

/// Marie-Thérèse Forais, agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) pendant 18 ans et depuis 6 ans maintenant gardienne de l'école élémentaire du 9 rue de Vaugirard (6e) a suivi la formation « Équipier de première intervention - sécurité incendie ».

Est-ce que vous voyez le risque incendie différemment à présent ?
Je n'ai pas eu à pratiquer ce que j'ai appris en stage – et heureusement - si bien que je ne sais pas trop si, en cas de besoin, je saurais penser à tout. Je l'espère bien. Mes réflexes seront probablement influencés par cette formation. Étant donné qu'on nous donne quelques notions techniques propres à la sécurité incendie, j'ai fait le tour des extincteurs de mon école en rentrant pour avoir un exemple concret de ce que j'avais appris. Je sais à présent reconnaître des logos, comprendre des informations qui ne me disaient rien avant.

Pourquoi avoir choisi ce stage ?
La gardienne est beaucoup sollicitée et pour lui permettre d'assumer ses responsabilités et de répondre aux sollicitations dans la limite de ses fonctions bien entendu, elle a besoin de savoir, d'être informée. Le travail d'une gardienne, on ne le dit pas assez, est très important et polyvalent. Plus elle est informée, plus elle peut rendre le service qui lui est demandé. Ce stage m'intéressait pour mon travail mais il est en fait utile dans n'importe quel contexte.

DU pour document unique

Le DU est la transposition, par écrit, de l'évaluation des risques professionnels qui y sont listés et hiérarchisés en vue d'actions de prévention visant à réduire voire supprimer ces risques. Le DU est à la disposition de tous sur l'Intranet DASCO ou au bureau de prévention des risques professionnels (à contacter pour plus d'infos), dans les circonscriptions et les sous-directions.

Accidents de travail

> Chiffres clés

A retenir du bilan global : en 2009, on a comptabilisé pour les 17 000 agents de la DASCO (titulaires, contractuels et vacataires) 535 déclarations d'accidents de travail ou de service. Cela touche donc 3,15 % des personnels. 252 de ces accidents ont donné lieu à un arrêt de travail. On a dénombré 191 déclarations d'accidents de trajet dont 118 étaient accompagnées d'un arrêt de travail. Sur la totalité des accidents déclarés, 47,6 % n'ont pas entraîné d'arrêt de travail.

Répartition du nombre d'accidents de travail par corps professionnels

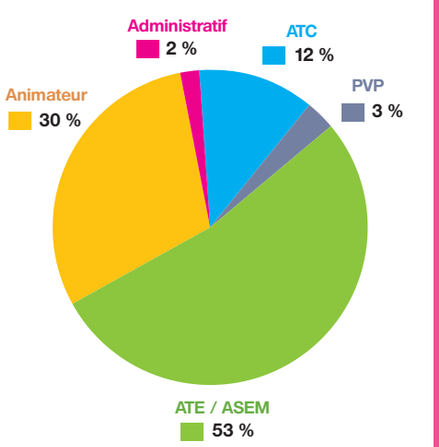

Appel à candidature

> Relais de prévention alcool

➜ Vous êtes :

- intéressé par les questions de santé et sécurité au travail,
- sensible au problème de la consommation d'alcool,
- tolérant dans votre rapport aux autres,
- volontaire pour animer des séances de prévention alcool.

➜ Vous n'êtes pas :

- angoissé à l'idée de vous exprimer en public,
- un « super héros » ayant pour mission de sauver le monde.

Alors, rejoignez le réseau des « relais alcool » en vous inscrivant auprès du Bureau de Prévention des Risques Professionnels (01 42 76 72 65) d'ici le 30 novembre 2010.

Vous serez convoqué pour un entretien de motivation puis, si votre candidature est retenue, vous bénéficierez d'une formation pour assurer votre mission de sensibilisation.

A propos de la tuberculose > Questions / réponses

Existe-t-il une vaccination ?
Oui mais elle n'est pas obligatoire. En France, cette maladie n'est pas mortelle.

Est-ce une maladie contagieuse ?
Oui quand les symptômes se manifestent. Mais seul un examen clinique et une radiographie des poumons permettent d'affirmer qu'il s'agit de la tuberculose. Avant cela, la personne est porteuse de la maladie sans être contagieuse. C'est la phase de primo-infection.

Que se passe-t-il si un agent est atteint de la tuberculose ?
Si le service est informé directement par l'agent, il doit faire remonter l'information au service de médecine préventive de la Ville et au bureau de prévention des risques professionnels. Sinon, la tuberculose étant une « maladie à déclaration obligatoire », le médecin qui a connaissance du cas le signale à la DDASS - direction départementale des affaires sanitaires et sociales - qui informera le service de médecine de la Ville, employeur de l'agent.

Quel est le rôle de la médecine du travail ?
Suite à une déclaration, le service de médecine préventive de la Ville intervient sur le site concerné pour présenter aux agents la maladie et l'organisation du dépistage. Le service de médecine scolaire prendra en charge le suivi éventuel des enfants et l'information aux familles.

Comment s'organise le dépistage pour l'entourage ?
Le service dans lequel est affecté le malade déclaré, dresse la liste des agents ayant été en contact étroit avec le malade dans le cadre de ses fonctions au cours des 3 derniers mois. Dès lors, le dépistage s'organise en plusieurs étapes :

- Dans les premières semaines, un examen clinique et une radiographie des poumons permettent de déterminer de manière certaine s'ils sont eux-mêmes malades. Il existe alors un traitement curatif.

- 10 semaines plus tard, une prise de sang permet de déterminer s'il y a primo-infection. Si l'analyse est positive, l'agent reçoit un traitement préventif afin de ne pas développer la maladie.

- 1 an et 2 ans plus tard, deux visites de contrôle sont organisées afin de s'assurer de l'état de santé des agents, quelque soit le résultat de la prise de sang à 10 semaines.

La tuberculose : une maladie pulmonaire.

Ses symptômes : toux, crachats, fièvre éventuelle, fatigue, léger amaigrissement.

» DU NOUVEAU pour la formation

Pour en savoir plus sur le bio

Une formation suivie par Claude Bellayer, cuisinier averti.

/// Claude Bellayer, cuisinier du collège Alphonse Daudet (14e) depuis 1973.

Pourquoi avoir suivi la formation sur l'alimentation bio ?
Nous sommes deux agents du département en cuisine et 4 en réfectoire et je m'applique chaque jour à nourrir 300 élèves en préparant les repas sur place avec 75% de produits frais. En 2003, j'ai fait le premier repas bio du collège et il n'a pas plu du tout ! Depuis j'ai appris à introduire l'alimentation bio par petites touches, régulièrement, tout en veillant à l'équilibre de mon budget. En participant à cette formation, j'ai pu formaliser, partager et préciser mon expérience.

Pourquoi avoir mis en place un atelier de sensibilisation ?
En 2004, l'idée de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'alimentation a été reprise sous l'impulsion de l'infirmière qui avait constaté qu'un bon nombre de jeunes ne mangeaient pas le matin. Nous avons donc organisé des petits déjeuners en début d'année sous forme de dégustation accompagnée de discussions entre les élèves, l'infirmière et moi-même. A ce moment là, la principale du collège, m'a demandé d'animer un atelier nutrition, ce que je fais pour 6 à 8 élèves en plus de mon travail dans le cadre de vacations.

Quels sont les principaux messages à transmettre ?
Il faut apprendre à s'alimenter en cherchant à répondre à des questions essentielles : pourquoi, comment, avec quoi ? L'aspect budgétaire est aussi important puisqu'un repas bio coûte deux fois plus cher ! Il faut donc savoir quels produits ont le meilleur rapport qualité prix, comment ils sont cultivés. Il faut intégrer la notion de développement durable dans son alimentation, par exemple en respectant les saisons.

Le réfectoire est un lieu ouvert, je passe de table en table lors des repas. Je côtoie les élèves dans une ambiance conviviale et je partage avec eux autant que possible, mes préoccupations, mon goût pour la qualité.

Tenter la VAE
pour faire évoluer sa carrière

Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience (VAE), notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme.

La DASCO soutient depuis 2003 les personnels dans cette démarche (ex : 188 personnes ont obtenu leur CAP petite enfance depuis). La communication a été renforcée cette année par la diffusion de plus de 6 000 formulaires en juin et l'organisation de réunions d'information à la rentrée, avec pour objectif d'élargir la palette de diplômes accessibles.

/// Fred Catorc, ouvrier de l'Education nationale depuis 2000, a intégré le collège Valmy (10e) en 2004. Rattaché au département de Paris en 2007, il devient adjoint technique des collèges.

En 2008 il découvre la possibilité pour lui d'obtenir un diplôme au moyen d'une VAE, il tente sa chance et obtient son CAP (certificat d'aptitude professionnel) « maintenance des bâtiments des collectivités » en 2010.

Comment vous êtes-vous préparé pour la VAE ?
Je me suis informé et je me suis inscrit grâce à la DASCO qui a financé une préparation pour avoir un conseil personnalisé. Tout commence réellement quand il faut présenter par écrit son parcours, ses expériences, ses tâches. C'est à ce moment que j'ai pu définir vers quel diplôme je voulais aller. Dans le cadre d'un accompagnement, j'ai suivi deux ateliers : l'un pour bien présenter mon expérience, l'autre pour définir la méthodologie, savoir ce que je devais travailler (les maths et le français par exemple). Après l'écrit, je me suis entraîné avec d'autres stagiaires à parler devant un jury et cette mise en situation m'a beaucoup aidé à être moins stressé. Se mettre en valeur n'est pas évident mais ça s'apprend.

Comment ça se passe concrètement ?
Il y a un oral après la présentation écrite de sa propre expérience. J'ai reçu une convocation en avril 2010 pour passer devant un jury. Pendant cet oral j'ai compris à quel point c'était important d'avoir bien constitué mon dossier. J'avais mis du texte, des photos, des plans… et c'était bien clair pour le jury. Les questions étaient précises et axées sur le contenu de ma présentation. J'étais angoissé en attendant mon tour mais dès que l'oral a commencé, j'avais tellement bien préparé mon dossier que j'avais tous les éléments pour répondre. Après l'oral, le jury a délibéré pendant 15 minutes puis m'a rappelé pour me faire part de sa décision.

Qu'est-ce que ça change pour vous ?
Au niveau de ma vie professionnelle quotidienne, ça ne change rien pour l'instant puisque je connais mon métier. Je l'ai appris en travaillant. A un niveau personnel, obtenir un diplôme est valorisant. La VAE c'est une reconnaissance.

Pour tous renseignements complémentaires à propos de la VAE : consultez www.infovae-idf.com ou contactez le bureau de la formation de la DASCO au 01 42 76 22 80

Se perfectionner grâce aux cours en salle

Pour s'adapter mieux encore aux besoins des agents, la direction des ressources humaines (DRH) redéfinit les cours de perfectionnement qui recouvrent plusieurs matières (français, mathématiques, note de synthèse, droit public ou cas pratique).

Ces cours sont destinés à améliorer ses connaissances et se préparer aux tests d'admission préalables aux préparations à concours.

Des cours de 20 heures ont été élaborés avec notamment une optique de progression par niveau. Ils sont programmés tout au long de la journée pour que chacun puisse trouver un horaire adapté à ses contraintes.

Pour en bénéficier, il est obligatoire de s'inscrire aux tests organisés deux fois par an par la DRH en s'adressant au relais formation des circonscriptions (CAS) ou au bureau de la formation des personnels (BFP) de la DASCO.

L'accord cadre relatif à la formation professionnelle continue et au développement des compétences prévoit un décompte de 6 heures de droit individuel à la formation (DIF) pour la participation à un cours de 20 heures. Un agent peut suivre jusqu'à 3 cours par an pendant 3 ans au maximum.

Plus d'infos sur l'Intranet DASCO [onglet ressources humaines, rubrique formation des personnels] ou contactez le BFP au 01 42 76 30 37

E-learning, une première !

Pour sa culture personnelle, pour préparer un concours ou un examen… il est désormais possible de profiter de 15 conférences audio conçues par l'école nationale d'administration (ENA) et accessibles depuis la page d'accueil de l'Intranet de la DRH. D'une durée de 40 minutes environ elles sont enregistrables sur un format MP3 ou MP4.

L'accueil des stagiaires extérieurs

La DASCO est la direction de la Ville qui accueille le plus grand nombre de stagiaires extérieurs : 800 par an sur 2400 au total dans toutes les directions de la Ville.

>> Regards croisés à l'école maternelle du 30 rue Rodier (9e)

Emmanuelle Blanchet, directrice à Paris depuis 7 ans.
Les stagiaires sont un renfort précieux et l'occasion pour tous d'apprendre beaucoup. Ce sont souvent des jeunes femmes qui ont spontanément frappé à la porte de l'école. Si le premier contact est convaincant, ayant pris soin d'insister sur l'importance de la relation et des responsabilités vis-à-vis des enfants, je les envoie vers la DASCO pour une demande de stage officielle. J'ai très rarement été déçue. Il est indispensable que mon équipe soit également partante et c'est parce que j'ai la chance de travailler avec des enseignantes et des agents de service motivés que cela est possible

Assekou Sacko en phase d'orientation professionnelle, stagiaire en juin 2010.
Je suis en formation pour apprendre à lire et à écrire. Je devais faire un stage en milieu professionnel. Et ça c'est bien passé pour moi dans cette école.

Valérie Duchatel, agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) à Paris depuis 20 ans.
Mon rôle auprès d'Assekou Sacko a été de l'accueillir, de lui expliquer mon métier, de la faire travailler avec moi dans la classe. Accueillir une stagiaire c'est un investissement mais lorsque l'équipe fonctionne bien tout est possible.

>> Au centre de ressources Paris Informatique

Yani Sadoudi, étudiant ingénieur à l'école supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble. Il connaissait la DASCO pour avoir été animateur vacataire sur le temps du midi et le mercredi puis au centre de ressources Paris Informatique.

J'avais un stage de 10 semaines à réaliser et j'ai ici l'opportunité de travailler sur un projet concret dont je peux voir le résultat en direct, avec un logiciel que je connais pour l'avoir utilisé en atelier avec les enfants. Ma tâche est d'analyser les problèmes et tenter de leur trouver une solution technique pour un meilleur usage pédagogique.

Thierry Darsoulant, responsable des centres de ressources Paris Informatique et Paris Image. D'abord animateur vacataire sur le temps du midi, le mercredi puis en centre de loisirs d'été, il a passé un concours pour être adjoint d'animation titulaire puis est devenu secrétaire des services extérieurs spécialité animation.
Nous avons débuté un travail en partenariat avec l'Université Pierre et Marie Curie sur le développement d'un projet d'interface robotique adapté à l'âge des enfants que nous accueillons. Le projet n'avait pas été finalisé et Yani Sadoudi tente de le mener à son terme. Accueillir un stagiaire est un investissement qui en vaut la peine si le cahier des charges est bien défini et si le stagiaire correspond aux besoins. Il est donc encadré et nous faisons régulièrement des mises au point sur le travail réalisé. Il nous permet d'anticiper sur des pratiques que nous n'avons pas encore (l'informatique évoluant très vite), il nous apporte sa vision et nous partageons la nôtre.
Quoiqu'il en soit, que le stagiaire parvienne ou non à finaliser son projet, le bénéfice est évident pour tous : sa présence aura favorisé la réflexion.

» CE QUE LA DASCO FAIT POUR VOUS

/// Intranet pour tous les agents, c'est pour bientôt !

La DASCO va offrir un accès à l'Intranet de la Ville à tous les personnels des établissements du premier et du second degré. Pour les écoles, l'Intranet sera accessible à partir du poste des BCD en élémentaire et des EPL en maternelle. Pour les collèges autonomes, les lycées municipaux et les 3 écoles d'art, l'accès sera proposé à partir d'un poste spécifique installé dans la loge ou dans le local de agents. L'opération de câblage sera réalisée dans 300 établissements d'ici la fin de l'année et s'étalera sur les 3 années suivantes.

Vous serez informé de l'installation d'Intranet dans votre établissement par voie d'affichage. En attendant que votre établissement soit équipé, vous pouvez désormais venir consulter l'Intranet à votre Circonscription des affaires scolaires. Pour en savoir plus, contactez votre UGD.

» L'Intranet, à quoi ça sert ?

On y trouve notamment :

» **des infos générales sur la DASCO** : avec l'annuaire, les répertoires des établissements, les missions, les grands projets…

» **des infos RH** pour tous sur les prestations sociales, la formation, les concours, la vie de la direction…

» **des reportages** sur les nombreuses activités de la DASCO

» **un accès aux autres directions de la Ville** et notamment à l'Intraparis, la DRH…

En 2011, l'Intranet va changer. Une nouvelle version sera proposée aux 50 000 agents de la Ville.

/// Dernières publications

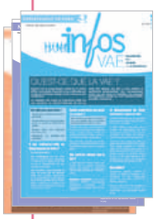

- **Pour tous les personnels d'animation**
  - Catalogue des formations
  - Info animateurs *« Vous êtes vacataire, devenez contractuel », « Vous êtes contractuel, devenez titulaire » [MARS 2010]*
  - Info animateurs - « VAE » *[JUIN 2010]*

- **Pour les personnels de service des écoles**
  - Catalogue de formation - Personnels de service et spécialisé
  - Info ASEM/ATE - « VAE » *[JUIN 2010]*
- **Pour les personnels des collèges**
  - Catalogue de formation - Personnels ouvrier et de service
  - Info ATC - « VAE » *[JUIN 2010]*

- **Pour les personnels d'animation et les PVP**
  - Droit d'auteur et droit à l'image *[DÉCEMBRE 2009]*
- **A la fois pour les professionnels de la dasco et le public**
  - Le guide pour la scolarisation des enfants et des adolescents handicapés *[JANVIER 2010]*
  - Après l'école *[DÉCEMBRE 2009]*
  - Les enfants et la lecture

/// Une façon de relier concrètement l'administration à ses élus

Une première en mars 2010, la DASCO et le secrétariat général du conseil de Paris (SGCP) ont mis sur pied pour les agents administratifs, une conférence sur l'organisation et le déroulement du Conseil de Paris. Accrochée par un rappel historique, intéressée par une description de la salle et de ses occupants habituels, l'assemblée attentive s'est progressivement laissée prendre au jeu de rôle. Avec humour mais respectueusement, le SGCP et la DASCO se sont donc faits complices pour mettre en scène avec quelques acteurs de leurs crus - des agents qui jouaient les élus - une courte reconstitution d'une séance du Conseil de Paris.

» PARLEZ-VOUS DASCO ?

A la DASCO (comme ailleurs) on pratique l'acronyme (mot formé d'initiales ou de syllabes de plusieurs mots). Voici quelques exemples et de brèves explications dans le désordre, pour les non avertis !

CAS Les services déconcentrés de DASCO sont composés de neuf circonscriptions des affaires scolaires responsables du fonctionnement des établissements scolaires et des activités périscolaires

PVP Les professeurs de la Ville de Paris exercent en école élémentaire dans trois disciplines : les arts plastiques, l'éducation physique et sportive, et la musique. Leur travail vient en complément de celui des professeurs des écoles.

ATE Les agents techniques des écoles sont affectés dans les écoles et les établissements du second degré municipal pour assurer principalement l'entretien des locaux scolaires et des matériels éducatifs. Ils peuvent également exercer les fonctions de gardien.

ASEM Les agents spécialisés des écoles maternelles sont affectés dans les écoles maternelles et sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène de très jeunes enfants, ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

RPA Pour chaque centre de loisirs il y a parmi les animateurs, un directeur et un responsable du point d'accueil.

ATC Les adjoint technique des collèges chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des collèges, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et de la restauration.

EPL Les espaces premiers livres installés dans les écoles maternelles ont pour vocation de sensibiliser les petits au livre et au récit par la découverte des mots et des images.

BCD Les bibliothèques centres de documentation, installées dans les écoles élémentaires ont pour objectif de développer le goût et le plaisir de lire tout en améliorant la lecture et la maîtrise des langages chez les enfants.

» CE QUE LA VILLE FAIT POUR VOUS

/// L'AGOSPAP

DES REPÈRES DANS LE CALENDRIER

» FÉVRIER POUR LES LOISIRS
Les offres achetées sont proposées dans la brochure annuelle diffusée en février. Elles sont ensuite disponibles à la vente par téléphone, courrier, internet ou à la billetterie loisirs au siège de l'Agospap. C'est sans compter les offres ponctuelles de dernières minutes qui sont régulièrement proposées notamment via le site internet.
Nouveauté 2010 : un large choix de loisirs en accès direct auprès des partenaires loisirs.

» FÉVRIER POUR LES VACANCES ÉTÉ/AUTOMNE

» SEPTEMBRE POUR LES VACANCES HIVER/ PRINTEMPS

» LE SERVICE VACANCES sélectionne des séjours en France et à l'étranger auprès des voyagistes, négocie les tarifs, avec des réductions par rapport au prix public. Une subvention supplémentaire en fonction du quotient familial, jusqu'à 60 %, est appliquée sur la totalité des séjours. L'objectif est de garantir un accès le plus large possible aux vacances.

- Le service Juniors propose des séjours en centres de vacances, en France et à l'étranger pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans.
- Les brochures sont envoyées au domicile des agents.
- Les inscriptions peuvent se faire dès réception de la brochure et on peut être aidé pour remplir le dossier d'inscription.

» ARBRE DE NOËL : en 2010, les agents ont pu commander les jouets par internet, un système direct, personnalisé, simple et sécurisé. Les modalités de distribution des jouets restent inchangées. Votre gestionnaire ou votre correspondant d'activités sociales vous remettront fin 2010 le ou les jouets.

› WWW.AGOSPAP.COM

› ADRESSE
15 rue de la Bûcherie, 5e

- **Billetterie Loisirs**
  Du lundi au vendredi - de 9h à 18h30
- **Accueil Juniors**
  Du lundi au vendredi - de 9h à 18h30
- **Accueil Caisse**
  Du lundi au vendredi - de 9h à 16h30
- **Service des prestations sociales et de l'arbre de Noël**
  Du lundi au vendredi - de 9h à 18h

› ACCÈS
Métros : Maubert-Mutualité, Cité, St-Michel
RER : lignes B et C St-Michel Notre-Dame
Autobus : 24, 27, 63, 86, 87

› TÉLÉPHONES
Centre d'appels : 0 821 01 75 15
du lundi au vendredi de 9h à 18h

› VENTE À DISTANCE
0 821 01 75 15 suivi de * puis 2
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30

ASSISTANT SOCIAL au fil des jours…

Jérôme Finaud est assistant social depuis 2000. Titularisé en 2001 suite à un concours de la fonction publique territoriale, il a travaillé pour différentes collectivités avant d'intégrer le service social de la direction des ressources humaines (DRH) de la Ville de Paris en 2007.

Quelles sont vos missions en tant qu'assistant social ?
Le service social est présent pour accompagner les agents quel que soit leur statut (titulaire, contractuel ou vacataire) dans les difficultés rencontrées tant au niveau professionnel que personnel.

Qui sont vos partenaires ?
L'ensemble des travailleurs sociaux que nous sommes à la DRH, collaborent régulièrement avec la mission handicap, le comité médical, les services des ressources humaines des directions de la Ville, les assistants sociaux de la direction de l'action sociale (DASES) qui sont dans les arrondissements, le service des attributions de logement de la direction du logement et de l'habitat (DLH)…

Pourquoi vient-on vous voir, avez vous des exemples ?
Au niveau professionnel, un agent qui a des problèmes de santé peut faire appel à nous pour qu'une amélioration de son poste de travail soit envisagée, pour qu'une éventuelle inaptitude soit reconnue. Au niveau personnel, un agent peut avoir des problèmes financiers, de logement, des relations difficiles au sein de sa famille… et il peut demander l'aide de l'assistant social. Mais quelle que soit la difficulté, il sera écouté et si nécessaire orienté vers un partenaire. L'assistant social fera un point global, étudiera les droits de l'agent par rapport aux prestations sociales de la Ville, à celles des centres d'action sociale des communes du domicile de l'agent, de la CAF…

Quel serait pour vous un cas significatif ?
Une personne qui se présente très angoissée par une situation financière qu'elle juge catastrophique. On peut par exemple établir avec elle un dossier de surendettement en lien avec la banque de France, ou analyser son budget avec la conseillère en économie sociale et familiale. Ainsi la vie quotidienne pourra être plus sereine : ouvrir le courrier (avec d'éventuelles factures et lettres d'huissiers) ne lui fera plus peur. Quand on se trouve dans une situation difficile, le premier pas, qui est un grand pas, peut être de venir en parler à l'assistant social.

N'est-ce pas délicat d'évoquer ces problèmes dans un cadre professionnel ?
Nous sommes soumis au secret professionnel et, en aucun cas, venir consulter l'assistant social sera préjudiciable à la vie professionnelle. De plus, si nous sommes amenés à transmettre des informations à nos partenaires, c'est dans l'intérêt des agents et toujours avec leur accord.

DIRECTION DES **AFFAIRES SCOLAIRES**